



Dossier type de demande de subvention

Dossier à retourner dûment complété à :
Monsieur le Directeur Régional
ADEME - Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes
10, rue des Emeraudes
69006 LYON

CONTRAT D'OBJECTIF DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE

CODEC

***PROJET présenté pour adoption
bureau du 26 octobre 2017***

Pièces à joindre au dossier de candidature :

- Courrier de demande,
- Délibération signée approuvant l'opération et son plan de financement et autorisant le maire ou le président à solliciter la subvention,
- Pour les non lauréats ZDZG, remplir la grille d'évaluation territoire d'excellence
- Fiche de poste de l'animateur,
- Documents démontrant les pré-requis du CODEC (ZDZG/ Cible / Technique)
- Le budget prévisionnel pour 3 ans,
- Le numéro de SIRET,
- Le code NAF (APE),
- Un relevé d'identité bancaire avec IBAN automatisé,
- L'attestation de non récupération de la TVA (pour une demande de financement en TTC),

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE

COORDONNEES DU PORTEUR DE PROGRAMME

Nom : Chambéry métropole Cœur des Bauges

Adresse : **106 allée des Blachères**
(complète) **73026 Chambéry cedex**

Téléphone : **Tél. 04 79 96 86 00** Fax :

Email :

Site Internet : <http://www.chambery-bauges-metropole.fr/>

ELU REFERENT EN CHARGE DU DOSSIER

Nom : ROCHAIX Prénom : Daniel

Fonction dans l'organisme : VP en charge des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention

Téléphone : Email :

COORDONNEES DE L'ANIMATEUR DE PROGRAMME

Nom : FAVREAU Prénom : Marie

Service : Direction des déchets

Fonction dans l'organisme : Responsable pôle ingénierie et prévention

Téléphone : 04 79 96 86 20 Email : Marie.favreau_chambery-bauges-metropole.fr

FICHE SYNTHETIQUE DU DIAGNOSTIC

Chambéry métropole Cœur des Bauges

- 134 882 habitants (population SINOE)

I - ETAT DES LIEUX DES FLUX ET PERFORMANCES DES FLUX DECHETS

1. Etat des lieux des flux et des performances des OMA et DMA

1.1 Production d'OMA et de DMA sur le territoire

Les DMA comprennent les OM Résiduelles, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries (y compris déblais et gravats), soit la totalité des déchets des ménages et des non ménages pris en charge par le service public (y compris déblais et gravats et si possible, hors déchets de la collectivité). Les tonnages des déchetteries professionnelles et les plateformes de collecte de déchets verts destinées aux collectivités et acteurs économiques ne sont pas intégrés dans le périmètre des DMA.

Tableau 1 : Etat des lieux des flux OMA et DMA sur le périmètre Chambéry métropole – Cœur des Bauges entre 2010 et 2016 (analyse réalisée à partir des données SINOE de Chambéry métropole et de la Communauté de Communes Cœur des Bauges)

		TONNAGES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
OMA (assimilées)	courant	Ordures Ménagères Résiduelles	32 688	32 780	32 836	32 187	32 699	32 490	32 320	
		Verre	3 696	3 812	3 718	3 866	3 802	3 808	3 843	
		Emballages, papiers	7 176	6 939	7 688	6 503	6 496	6 734	7 190	
		<i>Omr verre et emballages /JRM</i>	43 560	43 531	44 242	42 556	42 997	43 033	43 353	
	spécifique		végétaux en porte à porte	416	798	794	719	665	630	412
			Collecte des Cartons des Artisans-commerçants	30	131	159	183	219	201	251
			Collecte des Déchets d'Activités de Soins	1	1	1	1	1	2	2
			Collecte des Déchets Textiles en Av	-	-	-	-	28	208	305
			<i>collectes spécifiques</i>	447	930	954	903	913	1 041	970
		OMA	44 007	44 461	45 197	43 459	43 911	44 074	44 323	
DMA	déchetteries	tout venant incinérable	5 507	5 879	5 932	5 744	5 075	5 272	5 061	
		cartons	1 539	1 540	1 539	1 530	1 496	1 575	1 647	
		métaux	763	717	584	520	394	329	399	
		gravats	5 037	5 208	5 137	5 498	5 775	5 754	5 758	
		plâtre	177	177	281	509	630	707	751	
		meublier	-	-	-	-	1 149	921	1 755	
		végétaux	10 024	11 628	10 356	9 322	7 951	7 662	7 656	
		bois	3 931	4 441	4 538	4 542	4 533	4 622	4 375	
		D3E	810	904	884	862	736	805	1 070	
		autres dangereux	275	284	304	434	406	337	370	
		autres non dangereux	229	165	158	211	232	241	295	
			déchetteries	28 291	30 942	29 713	29 172	28 375	28 225	29 137
			Total DMA	72 298	75 403	74 910	72 631	72 285	72 299	73 460

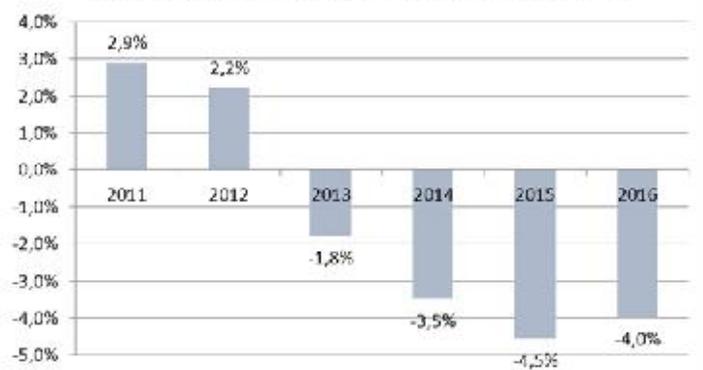
		pop SINOE	127 475	129 201	129 208	130 380	132 046	133 549	134 882		
		RATIOS kg/hab	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016		
DMA	courant	Ordures Ménagères Résiduelles	256	254	254	247	248	243	240		
		Verre	29	30	29	30	29	29	28		
DMA	spécifique	Emballages, papiers	56	54	60	50	49	50	53		
		<i>total Omr verre et emballages /JRM</i>	342	337	342	326	326	322	321		
DMA	OMA (assimilées)	végétaux en porte à porte	3	6	6	6	5	5	3		
		Collecte des Cartons des Artisans-commerçants	0	1	1	1	2	2	2		
		Collecte des Déchets d'Activités de Soins	0	0	0	0	0	0	0		
		Collecte des Déchets Textiles en Av	-	-	-	-	0	2	2		
		<i>total collectes spécifiques</i>	4	7	7	7	7	8	7		
		<i>total OMA</i>	345	344	350	333	333	330	329		
		DMA	déchetteries	tout venant incinérable	43	46	46	44	38	39	38
				cartons	12	12	12	12	11	12	12
				métaux	6	6	5	4	3	2	3
				gravats	40	40	40	42	44	43	43
platre	1			1	2	4	5	5	6		
meublier	-			-	-	-	9	7	13		
végétaux	79			90	80	72	60	57	57		
bois	31			34	35	35	34	35	32		
D3E	6			7	7	7	6	6	8		
autres dangereux	2			2	2	3	3	3	3		
autres non dangereux	2	1	1	2	2	2	2				
		<i>total déchetteries</i>	222	239	230	224	215	211	216		
		<i>Total DMA</i>	567	584	580	557	547	541	545		
		évolution depuis 2010		2,9%	2,2%	-1,8%	-3,5%	-4,5%	-4,0%		

ANALYSE :

Ratio de DMA sur CMCB depuis 2010 en kg/hab



évolution du ratio de DMA par rapport à 2010 sur CMCB



Tendance de production :

Après une augmentation en 2011 et 2012, le ratio de DMA est en baisse jusqu'en 2015. En 2016, il augmente légèrement de 4kg, en raison d'une hausse des tonnages collectés en déchetteries (+5kg par rapport à 2015) alors que les OMA continuent de diminuer. Entre 2010 et 2016, la baisse du ratio de DMA est de - 4%. La baisse la plus importante se constate en 2015 avec -4.5%.

En 2017, l'agglomération réserve les 3 déchetteries du bassin de Chambéry aux particuliers. Les professionnels sont orientés vers 6 déchetteries privées du bassin Aix/Chambéry. Des diminutions des tonnages de déchetteries sont à attendre à partir de mi 2017.

Marge de progrès (dont retour d'expérience Programme Local Prévention) :

Pour mémoire, les actions conduites dans le cadre du programme local de prévention des déchets de Chambéry métropole entre 2010 et 2014 sont les suivantes :

- action n°1 : promotion des achats moins générateurs de déchets
- action n°2 : exemplarité des collectivités
- action n°3 : gestion de proximité des bio-déchets
- action n°4 : limitation de la publicité par l'apposition d'un stop pub
- action n°5 : création d'une ressourcerie
- action n°6 : promotion du réemploi des textiles
- action n°7 : promotion de l'eau du robinet
- action n°8 : promotion du jardinage au naturel
- action n°9 : promotion de la repar'action
- action n°10 : gestion des déchets verts des paysagistes
- action n°11 : lutte contre le gaspillage alimentaire
- action n°12 : promotion des couches lavables
- action n°13 : animation du programme et mobilisation des moyens humains de proximité
- action n°14 : communication & sensibilisation tout publics
- action n°15 : éducation des jeunes à la prévention des déchets

Les marges de progrès sont les suivantes :

- Déchets de déchetteries, seul ratio en augmentation en 2016 :
 - Le PLP a permis la mise en place de caisson de réemploi sur les 3 déchetteries du bassin de Chambéry, gérés par les chantiers valoristes à travers un partenariat avec l'agglomération. L'écoulement dans la boutique de Drumettaz des produits détournés des déchetteries est parfois difficile selon les saisons. Une amélioration de l'organisation pour la gestion des flux permettrait de faciliter l'écoulement des produits détournés par les chantiers valoristes et Emmaüs. Par ailleurs, les déchets déposés en déchetteries peuvent être une base de développement pour de l'économie circulaire.
 - Les déchets verts représentent le plus gros tonnage des déchetteries. Le PLP a permis de mettre en place un service de mise à disposition de broyeurs pour les usagers et les services techniques. Il y a encore des marges de progrès quant à l'utilisation des broyeurs et la promotion de ce service directement vers les utilisateurs des déchetteries.
 - La benne encombrants (qui est incinérées après un 1^{er} tri à Val espace) comprend encore beaucoup de matières qui pourraient faire l'objet d'une récupération ou d'un réemploi. Il est nécessaire de la caractériser pour connaître ces produits et évaluer la faisabilité technico-économique de développer de nouvelles filières de tri.
 - La mise en place du contrôle d'accès dans les déchetteries à partir de mi-2017 permettra d'analyser les fréquences et les pics de passage des usagers, pour adapter au mieux dans l'avenir l'accompagnement et la sensibilisation au réemploi et au tri de nos usagers.
- OMA : ratio en baisse de 5% par rapport à 2010

Le PLP a permis à l'agglomération de réaliser un accompagnement technique sur 3 ans de 13 lycées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'agglomération ne réalise pas de collecte de gros

producteurs de biodéchets actuellement, ce qui représente une marge de progrès en terme de captation du gisement des biodéchets.

Le compostage partagé a été développé avec l'aide de l'association Compost'action, partenaire dans ce projet. On dénombre 75 sites partagés en 2017, avec encore beaucoup de demandes non satisfaites en attente. L'agglomération accompagne également des structures professionnelles (entreprises, maisons de retraites, écoles, associations...) pour la mise en place du compostage.

Par ailleurs, la promotion du compostage individuel assortie d'une sensibilisation avant toute distribution, a permis d'atteindre 7000 composteurs distribués fin 2016. Néanmoins, il reste encore une forte marge de manœuvre pour diminuer les biodéchets des OMr, comme l'a montré le défi compost lancé par Compost'action auprès de foyers volontaires en 2016. Par ailleurs, les habitants des Bauges sont en demande d'équipement de composteurs individuels.

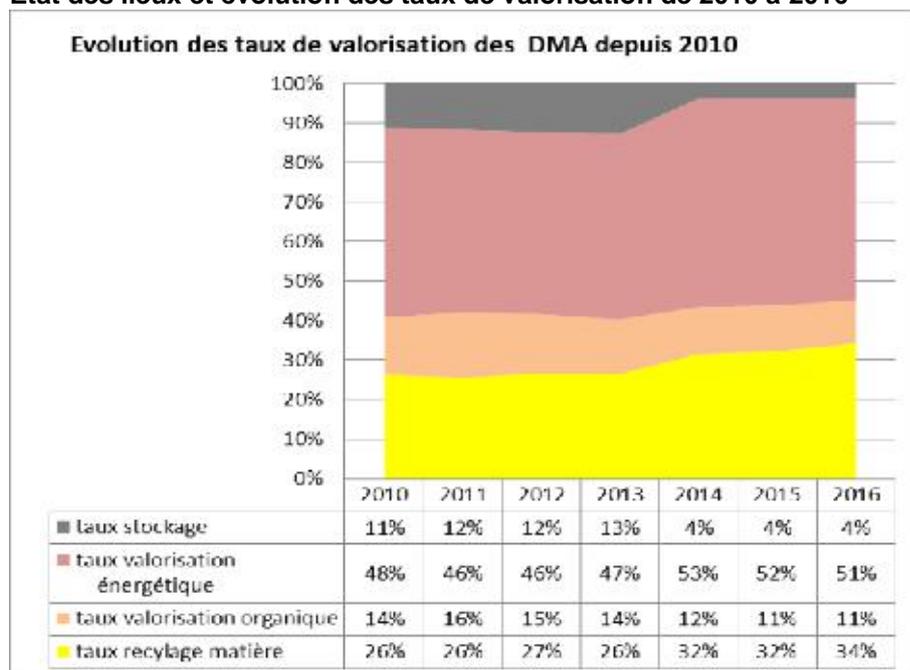
Au-delà des biodéchets, dans les gisements encore facilement détournés des OMr, on peut citer :

- Les textiles : actuellement autour de 300T/an, ce tonnage devrait pouvoir augmenter
- Le verre : les performances sont plutôt bonnes, mais les rippeurs de l'agglomération remontent qu'ils en observent encore beaucoup dans les OMr. Une double action de mise en place d'une consigne des verres et une amélioration des collectes permettrait de jouer sur la baisse des OMA et le taux de recyclage matière.
- Les plastiques : l'extension des consignes de tri plastique permettra de diminuer les OMr. Le calendrier envisagé par CMCB est de candidater en 2019 auprès d'Eco emballage pour un démarrage en 2020.

Dans le cadre du PLP, différentes actions de sensibilisation ont porté leur fruit au niveau de l'éco-consommation, comme par exemple les ateliers éco conso, ZD, produits ménagers, compostage et jardinage au naturel, les sensibilisations à l'utilisation des couches lavables (fort succès avec 78 % des participants aux ateliers qui passent effectivement aux couches lavables), la promotion du STOP PUB (communes toujours en demande d'exemplaires supplémentaires) Enfin, d'autres flux, classiquement mis en évidence dans les caractérisation pourraient encore être détournés des OMr, par exemple les litières animales.

1.2 Performance des valorisations des OMA et des DMA sur le Territoire

Etat des lieux et évolution des taux de valorisation de 2010 à 2016



Le taux de recyclage matière augmente à partir de mi 2013, en raison notamment de la valorisation matière des gravats de déchetteries, jusque là enfouis. A partir de cette date, ceux-ci sont dirigés

vers un centre de tri qui permet environ 60% de valorisation matière. Inversement, le taux d'enfouissement diminue à partir de mi 2013.

Enfin, en 2013 également débute la valorisation des encombrants de déchetteries en valorisation énergétique (cimenterie).

La baisse du taux de valorisation organique s'explique par une meilleure quantification des apports de végétaux sur la plateforme de compostage de déchets verts (mise en service du pont bascule à la mi-2013).

Depuis 2013, les taux de valorisation sont plutôt stable, avec une légère augmentation du taux de valorisation matière et une baisse du taux de valorisation énergétique, qui s'explique par une amélioration des tonnages de collecte sélective, de matériaux en déchetteries (cartons, D3E...).

Liste des contractualisations avec les organismes agréés des filières REP

Filière	Organisme	Période
emballages	Eco emballages	31/12/2018
Papiers	Ecofolio	
D3E	OCAD3E	
DDS	ECO DDS	
Textiles	Eco TLC	
Mobilier	Eco mobilier	
Pneus	Aliapur	
Piles	COREPIL	

1.3 Evolution des tonnages de DMA enfouis issu du territoire

taux d'enfouissement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
OMA	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
déchetteries	29%	29%	31%	32%	10%	10%	10%
DMA	11%	12%	12%	13%	4%	4%	4%

Le taux d'enfouissement est nul pour les OMA depuis 2010, les OMr étant intégralement incinérées avec valorisation énergétique.

La baisse du taux d'enfouissement en 2014 s'explique par le renouvellement du marché de déchetteries en mi 2013, et la création d'une filière de valorisation énergétique des encombrants (cimenterie).

Ainsi, à partir de mi 2013, les seuls gisements enfouis sont :

- L'amiante
- Environ 40% des gravats après tri sur le centre de tri de Francin.

Avec la sortie des professionnels des déchetteries de l'agglomération à la mi 2017, le gisement de gravats sera en diminution.

Le taux d'enfouissement devrait donc encore diminuer à partir de 2018.

2. Etat des lieux des flux et des performances des déchets inertes du BTP

Dans le cadre du TZDZG, le cabinet INDDIGO a produit en 2015/2016 un diagnostic d'économie circulaire sur le territoire des agglomérations de Chambéry métropole, Grand Lac, Grand Annecy et SITO (ancien périmètre avant la loi NOTRe). Les évaluations des tonnages sont issues de ce diagnostic.

Estimation des Tonnages et des principaux producteurs (bâtiments, artisans, TP)

Le gisement annuel du territoire (échelle TZDZG) fait état de 1 300 000 tonnes de déchets inertes issues de la construction après réemploi sur chantier. Les déchets inertes sont produits de 88 à 93 % par les travaux publics dont la composition est la suivante : 70 % de terre, 7 à 8% de gravats et matériaux rocheux, 3% de béton, 3 à 6% d'enrobés, des déchets en mélange).

Rapporté à l'échelle de l'agglomération (ancien territoire Chambéry métropole), le gisement de déchets du BTP, après réemploi, est estimé à 440 000T/an, se décomposant ainsi :

	T/an
Inertes	390 000
Déchets non dangereux	42 000
Déchets dangereux	8 000
TOTAL	440 000

Importance socio-économique et tendance d'évolution du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics sur le territoire :

Après le commerce non alimentaire, les secteurs Bâtiment et travaux publics sont classés en deuxième position en nombre d'entreprises présentes sur notre territoire. Ce sont en outre des secteurs les plus importateurs de flux de matières et consommateurs de matières (selon le Sitram, ce sont 990 000 tonnes de flux entrants et 310 000 tonnes de flux sortants) mais aussi, de producteurs de déchets.

S'agissant des matériaux et produits pour le BTP, la partie « granulats », base de matériaux pour la construction des routes et des fondations de bâtiments représente l'essentiel du déficit du territoire.

Les enjeux économiques liés à ces activités étant importants, ce grand secteur de la construction a déjà mis en œuvre de nombreuses initiatives en matière d'économie circulaire. Dans une logique de circularité, le territoire est en capacité d'utiliser ses déchets issus du BTP (valorisation en techniques routières, ...) pour produire une partie de ses besoins.

Estimation des performances actuelles de prévention et de valorisations de ce secteur. Etat des connaissances et amélioration, dynamique des acteurs, influence de la collectivité, ...

Le réemploi des matériaux inertes sur chantier est de 500 000 tonnes. Ce réemploi est accompagné ou non d'un traitement des terres et graves sur le chantier pour permettre leur nouvelle utilisation. Les entreprises de travaux publics et de démolition possèdent pour moitié une plateforme de stockage temporaire de leurs matériaux, leur permettant d'en réutiliser une partie sur d'autres chantiers ou d'en recycler une autre pour une utilisation en sous-couches routières. D'autres installations de recyclages privés, ouvertes à l'ensemble des entreprises, sont présentes sur le territoire, soit 19 installations de recyclage (12 côté haut-savoyard, et 7 côté savoyard). Il y a en outre deux centrales d'enrobés (sur les agglomérations d'Annecy et de Chambéry) qui réincorporent des déchets d'enrobés dans leur production.

Le taux de réutilisation et de recyclage des matériaux inertes est de 51 %, soit de l'ordre de 665 000 tonnes par an. Il existe cependant des freins à l'emploi et au recours de matériaux recyclés, d'une part en raison du coût encore faible des matières premières naturelles et d'autre part, en raison d'une frilosité des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre. Le soutien à l'émergence de filière de valorisation et d'utilisation des graves recyclées est un enjeu très fort, notamment par le biais de la commande publique. La LTECV fixe un taux de valorisation de 70% d'ici 2020, alors que la moyenne en France se situe aux environs de 50%. La marge de progrès est importante. Dans le cadre du CODEC, et avec l'implication des organisations professionnelles, il conviendrait à minima de porter ce taux à 60%.

Il est préconisé de muter ces installations de recyclage vers des installations ayant des systèmes qualité poussés, pour contribuer à l'image de la filière et à la reconnaissance des matériaux produits par les maîtres d'ouvrage. Il est constaté que les matériaux recyclés parviennent à être compétitifs comparés aux matériaux naturels lorsqu'ils sont disponibles à proximité, ce qui nécessite d'avoir des plateformes au plus près des zones de production de déchets et de réutilisation sur chantier.

La profession est en recherche constante pour permettre le développement du recyclage des matériaux inertes.

3. Etat des lieux des flux et des performances des DAE

3.1 Estimation des Tonnages / type de flux et des principaux producteurs Classification des principaux producteurs par flux matière/ressources ou filière produit

Les déchets d'Activités Economiques (DAE) sont, d'après les estimations nationales de l'Ademe, le plus important flux de déchets, soit 89 % de la production de déchets nationales, dont 18% en provenance des activités autres que le BTP et 71 % en provenance de l'activité BTP.

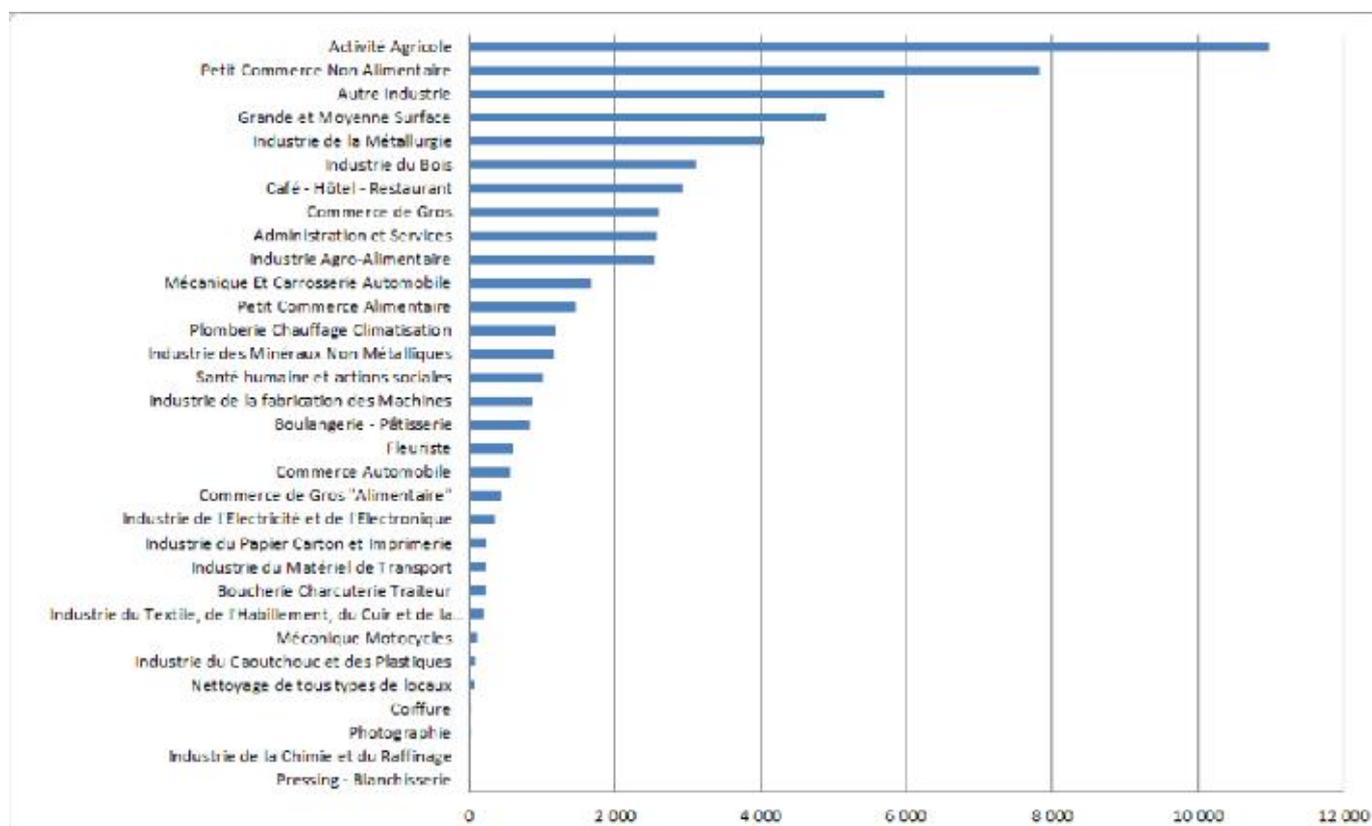
Une étude réalisée par le Cabinet Indiggo précise que les gisements des déchets d'activités des entreprises (hors BTP et hors matière organique issue de l'agriculture) sont des gisements difficiles à évaluer à l'échelle du territoire. Les études menées par l'INSEE existent pour certains champs d'activités mais leur justesse statistique s'étend à l'échelle régionale. Aussi, plus l'on réduit le périmètre géographique et donc l'hétérogénéité des activités par rapport à l'échantillon d'étude nationale, plus les écarts peuvent être importants avec la réalité des gisements. L'approche donne ainsi des grands ordres de grandeur.

Sur les 34414 établissements que compte le territoire TZDZG, la production des DAE est de 200 000 tonnes par an : 47 % proviennent du Grand Annecy, 29 % de Chambéry métropole-Cœur des Bauges, 17 % de Grand Lac et 7% de la communauté de communes du canton de Rumilly.

Cette production se décompose en Mélanges de déchets, bois, papiers-cartons, déchets organiques (hors matières organiques du secteur agricole) et métaux représentant 97% du gisement, soit 187 000 tonnes. Les matières plastiques, verre, pneus, textile, cuir-caoutchouc représentent 3 % du gisement, soit 11 329 tonnes.

Ramené à l'échelle de l'Agglomération (ancien territoire Chambéry métropole), la production de déchets d'activité d'entreprise (hors construction et hors matière organique issue du secteur agricole) est de l'ordre de 58 000T/an (pour 9 800 établissements), se répartissant ainsi selon les types d'activité:

Production de déchets des entreprises – échelle Chambéry métropole

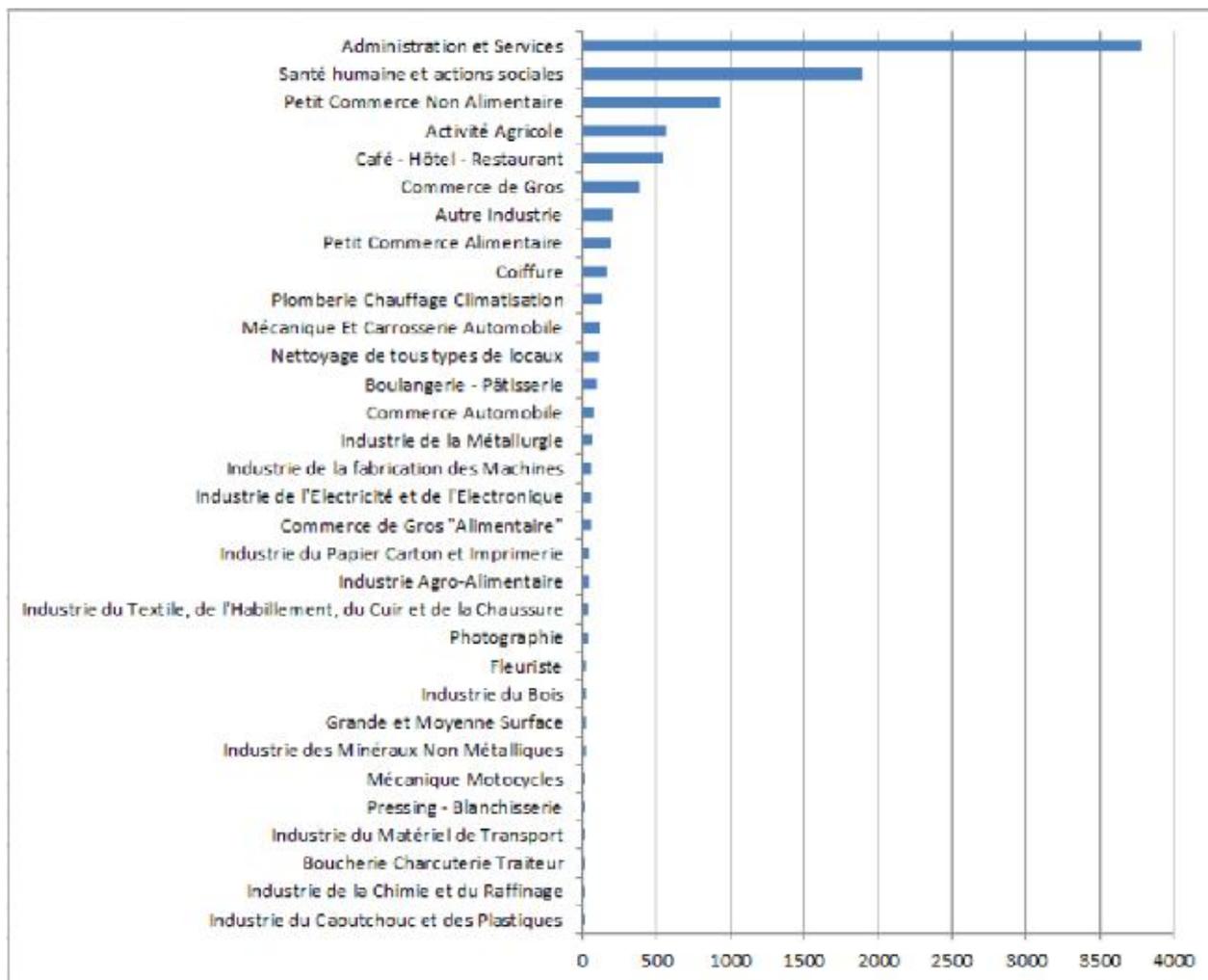


NB : « activité agricole » comprend les déchets métalliques, plastiques et papiers-cartons issues de cette activité.

A ce jour, nous ne disposons pas de chiffres concernant le taux de valorisation des DAE sur le territoire.

3.2 Importance socio-économique et tendance d'évolution des différents secteurs

L'activité socioéconomique est représentée par le tableau ci-après, en nombre d'établissement par nature d'activité :



3.3 Estimation des performances de prévention / valorisations des DAE

Etat des connaissances et amélioration, dynamique des acteurs, influence de la collectivité, ...

Les DAE constituent un enjeu important pour notre territoire du point de vue quantitatif. Avec le décret « 5 flux » du 16 mars 2016, les entreprises ont désormais une obligation de tri à la source des flux de papiers, métal, verre, plastique et bois. Une fois triées, ces ressources auront ainsi plus de valeur et faciliteront le recyclage.

4. Etat des lieux des flux et des performances des déchets organiques

4.1 Estimation des Tonnages et des principaux producteurs

Les déchets organiques dont la production annuelle s'élève à 30 000 tonnes à l'échelle du TZDZG, se distinguent en trois grands types :

- *Les déchets verts : 19 000 tonnes*

Ils sont produits à 89 % par les activités agricoles, à savoir les aménagements paysagers, l'élevage des chevaux et la reproduction de plantes (2047 établissements) ; les 11 % restants sont produits par les fleuristes (117 établissements). 7 700 tonnes provenant des entreprises et de l'entretien des

espaces verts des collectivités sont traitées sur la plateforme de compostage de Chambéry (données 2014-Sindra).

- Les déchets alimentaires (9 000 tonnes) et agro-alimentaires (2000 tonnes)

Ils sont principalement produits par les cafés-hôtels et restaurants.

Producteur	Tonnage de déchets organiques	% de la production de déchets organiques de type alimentaire	Nombre d'établissements
Café-Hôtel-Restaurant	5 154	45%	2058
Industrie agro-alimentaire	2142	19%	133
Grande et moyenne surface *	1573	14%	66
Boulangerie - pâtisserie	1440	3%	302
Petit commerce alimentaire	437	4%	600
Commerce de Gros « alimentaire »	349	2%	188
Boucherie Charcuterie Traiteur	279	13%	30
TOTAL	11 374	100%	3377

**une autre approche par ratio établie via des retours d'expérience mène à une évaluation de 4900 tonnes de déchets organiques produits par les grandes surfaces*

Les déchets agro-alimentaires sont produits par l'industrie agro-alimentaire (133 établissements) très variée sur le territoire : production de fromages, produits laitiers, glace, bières, vins, autres alcools, thés et cafés, pâtes, pain. Ce sont autant de déchets ou sous-produits différents.

4.2 Importance socio-économique et tendance d'évolution des différents secteurs

Les établissements du secteur de l'industrie agroalimentaire sont distingués dans le tableau suivant :

	CA Chambéry Métropole
Étiquettes de lignes	
Autres activités du travail des grains	2
Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	2
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	2
Fabrication d'autres produits laitiers	
Fabrication de bière	2
Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	1
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	7
Fabrication de condiments et assaisonnements	1
Fabrication de fromage	4
Fabrication de glaces et sorbets	
Fabrication de lait liquide et de produits frais	
Fabrication de pâtes alimentaires	2
Fabrication de plats préparés	2
Fabrication de vins effervescents	1
Fabrication d'huiles et graisses raffinées	
Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	1
Industrie des eaux de table	
Meunerie	2
Préparation de jus de fruits et légumes	1
Préparation industrielle de produits à base de viande	1
Production de boissons alcooliques distillées	3
Production de boissons rafraichissantes	3
Transformation du thé et du café	4
Transformation et conservation de fruits	2
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	2
Vinification	
Total général	45

Le graphique suivant montre l'évolution du secteur agricole par milieu (source : diagnostic agricole Chambéry métropole / CASMB) :



Le maraichage est la filière phare du territoire en production végétale. 23 exploitations cultivent 60ha de légumes, dont 10 ha en agriculture biologique, soit un gain de 46% en surfaces depuis 2008 et soit 38% de l'activité maraîchère de Savoie. L'arboriculture est la deuxième production végétale en nombre d'exploitations. 15 exploitations cultivent 73 ha de vergers, dont 5 ha en agriculture biologique. Les exploitations arboricoles et les surface de vergers sont en diminution depuis 2008 (respectivement -35 et -26%).
(source : diagnostic agricole Chambéry métropole / CASMB)

4.3 Estimation performances de prévention / valorisations des déchets organiques Etat des connaissances et amélioration, dynamique des acteurs, influence de la collectivité, ...

Certains déchets verts sont traités sur place. Cependant, cette part de traitement sur place n'est pas connue.

Il convient aussi d'évoquer les déchets verts directement broyés et utilisés sur place par des particuliers et des entreprises. Les quantités ne sont pas connues mais la pratique est encouragée par les 4 collectivités, notamment par le prêt ou la location de broyeurs.

Savoie déchets envisage de faire une étude des flux des biodéchets durant l'année 2017. Une partie du territoire des Pays de Savoie sera concernée.

Les déchets alimentaires se trouvent en grande majorité en mélange avec d'autres déchets et sont collectés avec les ordures ménagères par le service public. Certaines grandes et moyennes surfaces pratiquent le don alimentaire, ce qui détourne une partie vers le don (part à ce jour non connue).

Certains déchets agro-alimentaires dénommés sous-produits alimentaires, sont envoyés en Espagne pour la fabrication de nourriture pour animaux.

Plusieurs initiatives ont été recensées sur le territoire pour limiter une partie des quantités produites :

- L'opération Gourmet Bag (le restaurateur propose à ses clients d'emporter chez eux les restes de leur repas non consommé)
- Dans les établissements publics, le programme « Manger mieux dans les lycées du territoire de Chambéry métropole-Coeur des Bauges qui a déjà permis une diminution de l'ordre de 25 % du gaspillage alimentaire dans les lycées de ce territoire (15 lycées sur 17 engagés en 2016/2017)
- Les biodéchets peuvent, soit être valorisés vers d'autres usages (compostage, Petfood), soit être transformés en énergie (méthanisation, chauffage)
- La collecte et valorisation des huiles alimentaires provenant de la Savoie, de l'Isère ; de la Haute Savoie par Trialp (près de 700 t/an)
- Les collectes séparées de biodéchets des entreprises, telles que des collectes privées assurées par Trialp ou Trivallées auprès des gros producteurs. Néanmoins, comme nous manquons d'exutoires de traitement des biodéchets, le développement de telles collectes privées de biodéchets est de faible amplitude (saturation des rares exutoires, dsitances au lieu de traitement rédhibitoires).
- Certaines entreprises recherchent des solutions pour faciliter la collecte de ces déchets comme la déshydratation des restes alimentaires permettant de réduire les volumes à transporter de 80 % et les nuisances liées à la collecte.
- Mise en place de système de méthanisation de déchets sur plusieurs installations (le Gaec des Châtelets avec 2300 t de fumiers-lisiers et 1300 t d'autres déchets fermentescibles, le lycée agricole Reinach à la Motte Servolex, ECO3R, Simmond Energie ; la méthanisation de 1070 t/an sur 3 collèges de Haute-Savoie).

Enfin, il convient de souligner le potentiel présenté par l'agriculture pour une valorisation agronomique, énergétique ou de production de matériaux biosourcés, sachant qu'une partie de ces matières sont déjà employées par les exploitants

- 84 500 t de fumiers et de lisiers
- 230 000 t de fourrages
- 7 500 t de pailles et de céréales

5. CONCLUSION : Etat des lieux des flux et des performances

Tableau 2 – PREVENTION - synthèse état des lieux des flux et performances

	Gisement Tonnage	Tendance évolution production	Potentiel de progrès
Déchets ménagers et assimilés	73 460 en 2016 Echelle CMCB	Quasi-stagnation en tonnages, légère baisse en ratio (-4% entre 2010 et 2016)	Potentiel fort sur : <ul style="list-style-type: none"> - Les biodéchets notamment la suite du test de compostage partagé de grande ampleur sur la motte servolex - Les déchets verts de déchetteries - Le réemploi des déchets de déchetteries - Les textiles sanitaires et non sanitaires
Déchets du BTP	1 300 000 t/an Echelle TZDZG	500 000T réemployées directement sur les chantiers	<p>*la sensibilisation des maîtres d'ouvrages de sorte que dans l'ensemble de leurs projets, le cycle de vie de leurs bâtiments intègre toutes les composantes de l'économie circulaire</p> <p>*le développement de matériaux bio-sourcés sur le territoire lui-même pour augmenter l'autonomie du territoire. En l'espèce, le bois offre un potentiel intéressant et permet ainsi d'éviter la consommation de ressources naturelles et non renouvelables.</p> <p>*Pour les déchets inertes : la réduction des consommations de ressources et le développement du réemploi et de la réutilisation et celui du recyclage des matériaux inertes</p> <p>*Pour les déchets non dangereux : le développement du réemploi de ces déchets, la communication auprès des artisans et des maîtres d'ouvrages pour l'acceptation du coût des matériaux recyclés par rapport au faible coût des matières premières</p> <p>* une meilleure connaissance des déchets arrivant en mélange sur les centre de tri spécialisés BTP en menant des caractérisations, le but étant d'identifier les volumes des déchets susceptibles d'être encore extraits des mélanges en vue de leur réemploi, recyclage ou valorisation.</p>
DAE	200 000 t/an Echelle TZDZG	La production de ces déchets résulte des ratios nationaux issus d'enquêtes auprès des entreprises – la production des DAE peut donc être affinée et notamment la connaissance de la manière dont ils sont triés sur le site de l'entreprise. Ils peuvent très bien être triés à la source ou en mélange. De plus, la composition	<p>* Les démarches d'écologie industrielle et territoriale en réflexion sur les zones d'activité (Barberaz, Bissy St Baldoph),</p> <p>*Le projet de ressourcerie/recyclerie au sud de l'agglomération chambérienne</p>

		des mélanges n'est pas connue car très variable d'une entreprise à l'autre en fonction de son type d'activités et de son mode de tri des déchets.	
Déchets organiques	30 000 t/an Echelle TZDZG	<p>*Une grande majorité de déchets verts</p> <p>*La moitié du gisement de déchets alimentaires (51%) rattaché à l'activité de restauration/hôtellerie.</p> <p>*Une faible cible (66 établissements) génératrice de 19% du tonnage de déchets alimentaires (les GMS)</p> <p>*Des démarches positives et communicantes sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (restauration collective, Gourmet bag...)</p>	<p>*Le traitement in situ des déchets verts (broyage) ;</p> <p>*La contractualisation des GMS avec les associations de dons alimentaires, dont la bonne articulation entre elles est un enjeu ;</p> <p>*La suite à donner au programme « Manger mieux dans les lycées » et plus globalement à la restauration collective</p>

Tableau 3– VALORISATIONS - synthèse état des lieux des flux et performances

	Gisement Tonnage	Etat Performance valorisations	Tendance performance	Potentiel de progrès
DMA	73 460 en 2016 Echelle CMCB			<p>Potentiel fort sur la diminution du taux de valorisation énergétique au profit de la valorisation matière pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les déchets de déchetteries (notamment les encombrants incinérables) - le verre et les plastiques présents dans les OMr - les biodéchets, en prévention ou en valorisation organique
Déchets du BTP	1 300 000 t/an Echelle TZDZG	<p>51% des déchets inertes réutilisés ou recyclés soit 665 000T.</p> <p>Les déchets de bois de déconstruction faiblement adjuvantés (bois B) produits en forte quantité ne bénéficient pas d'une filière de valorisation locale</p>	<p>*Terrain porteur pour la recherche et l'innovation > amélioration à venir</p> <p>*Frilosité des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage à réutiliser des matériaux inertes recyclés</p>	<p>* La commande publique éco responsable : imposer des graves recyclées dans les marchés publics pour créer la demande et faciliter une filière</p> <p>*Mutation des installations de recyclage existantes vers des systèmes qualité poussés ;</p> <p>*Multiplication de plateformes de recyclage à proximité afin d'avoir des coûts de matériaux recyclés compétitifs par rapport aux matériaux naturels.</p>

				<p>*Développement de filières locales de valorisation de certains déchets, par exemple le bois B</p> <p>*Développement du tri sur les chantiers pour plus de recyclage</p> <p>* facilitation de l'accès au foncier pour implanter provisoirement des déchetteries de chantier</p> <p>* la communication auprès des artisans et des maîtres d'ouvrages pour l'acceptation du coût des matériaux recyclés intégrant le cout des déchetteries</p>
DAE	200 000 t/an Echelle TZDZG	Taux de valorisation non connu pour le territoire		<p>*Le décret 5 flux du 16/03/2016 oblige le tri à la source (papiers, métal, verre, plastique et bois), accompagnement par les organisations professionnelles</p> <p>*des outils/prestataires de conseils à destination des entreprises pour orienter vers les meilleures solutions</p> <p>*Elargissement des collectes sélectives dans les ZAC</p>
Déchets organiques	30 000 t/an Echelle TZDZG	<p>*Des collectes de biodéchets de gros producteurs en test (Grand Lac, Grand Annecy, CC Rumilly)</p> <p>*Des collectes par des prestataires privés</p>	A la hausse pour répondre aux obligations réglementaires des producteurs de biodéchets	<p>* connaissance du gisement local des bio déchets (étude lancée au 2eme semestre 2017 par Savoie déchets)</p> <p>*développement d'unités de valorisation à privilégier (méthaniseurs ou autre) – étude Savoie déchets</p> <p>*Potentiel fort sur les déchets agricoles</p>

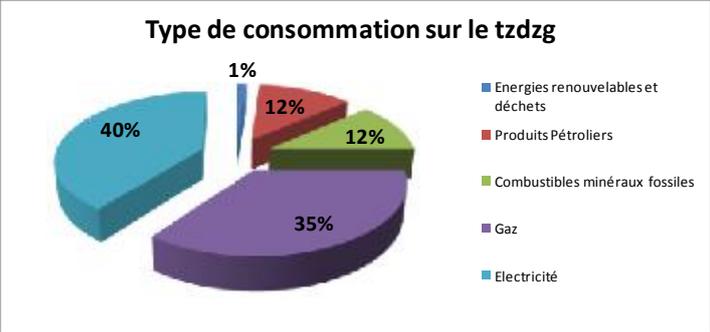
II- ENJEUX « RESSOURCES/ENVIRONNEMENT » DU TERRITOIRE :

1. Identification des ressources locales renouvelables / non renouvelables

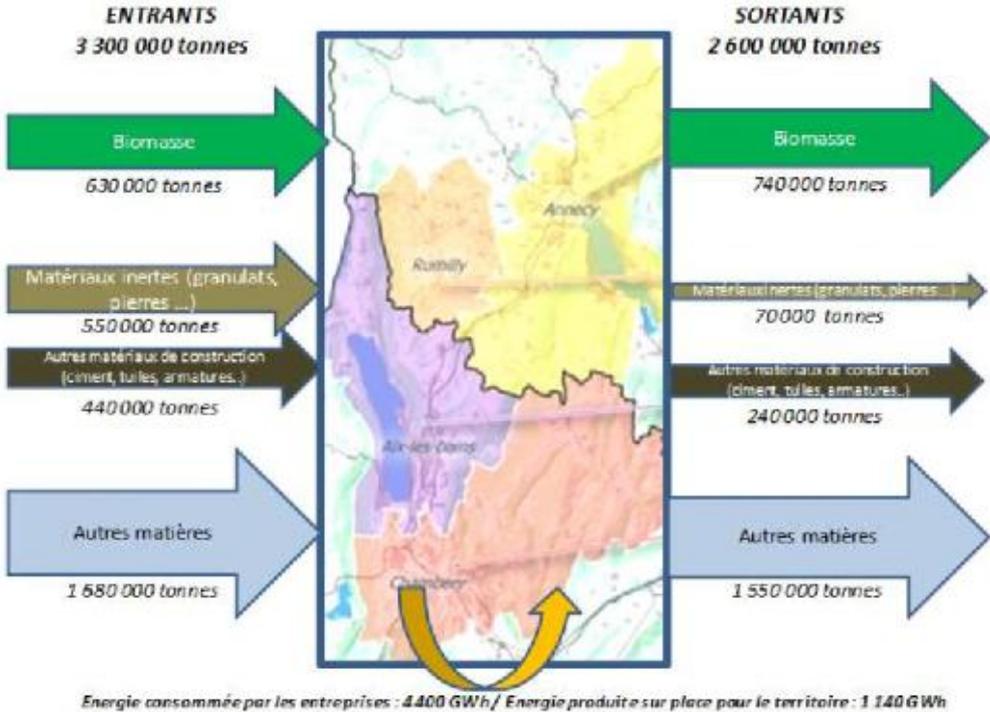
En terme d'énergie, à l'échelle du TZDZG, les entreprises du territoire consomment 4 400 GWh et produisent 1 140GWh. Le territoire est largement dépendant sur le plan énergétique.

Les secteurs du tertiaire et de l'industrie se partagent à part presque égale la consommation avec 48 % pour l'un 50 % pour l'autre, le secteur de l'agriculture, sylviculture étant très peu consommateur avec moins de 2 % de la consommation.

Les types d'énergies consommées sont les suivantes (à l'échelle du TZDZG):



Au niveau des autres ressources (biomasse, matériaux...) les entreprises consomment 3 300 000T/an et produisent 2 600 000T de matières (produits alimentaires, matériaux et produits du BTP...) (échelle TZDZG).



<i>Ressources</i>		<i>Filière dominante « Produits »/ Activités économiques</i>	<i>Opportunité « Ressources » (substitution)</i>
<i>Biomasse</i>	Bois : Entrants =68 000T Sortants = 78 000T Solde + 10 000T/an (échelle TZDZG)	Filière Bois d'œuvre prépondérante sur filière bois énergie	Substitution matière première par du bois Recyclage Bois B, Effluents d'élevage, déchets verts, déchets alimentaires Enjeu : autoconsommation
	Biomasse issue de l'agriculture : solde de + 110 000T/an	Exports : fruits/légumes, préparation alimentaires, produits laitiers	
<i>Ressource minérale non énergétique</i>	Granulats : flux qui représente l'essentiel du déficit du territoire (à l'échelle TZDZG, le solde est de -480 000T/an)	Construction routes, fondations, bâtiments	Déchets du BTP, bois, paille...
	Autres matériaux pour la construction (à l'échelle TZDZG, le solde est de - 200 000T/an)	Autres constructions	Matériaux biosourcés
	autres matières (à l'échelle TZDZG, le solde est de - 130 000T/an)	<i>Flux non catégorisé précisément par INDDIGO</i>	
<i>Ressource fossile</i>	Le territoire TEPOS (CMCB, Annecy et parc naturel des Bauges) dépend à 85% d'énergies fossiles, dont la répartition est la suivante : - 35% pétrole - 25% gaz - 24% uranium - 1% de charbon - 24% d'uranium - 15% d'énergie renouvelables et de récupération	Besoins : Mobilité (30%) chaleur (50%) électricité (20%)	Scénario TEPOS/TEPCV : - Rénovation du parc résidentiel (4500 logements/an) et tertiaire (3% des surfaces /an) - Réduction des besoins des industries (-15% en chaleur et - 20% en électricité) - Transport de la personne (covoiturage, transports en commun) - Transport des marchandises (train, GNV, véhicules hybrides et électriques) - Agriculture : réduction de 30% des besoins en chaleur et en transports et de 50% des besoins en électricité - Développement des énergies renouvelables : solaire thermique et photovoltaïque , géothermie, méthanisation, hydroélectricité et bois énergie (notamment les sciures et déchets de bois)

2. Identification des opportunités Economie Circulaire

Lors du diagnostic économie circulaire réalisé en 2016/2017 pour les 4 collectivités engagées dans le TZDZG, le prestataire INDDIGO a croisé les quantités de déchets produites par les différentes filières économiques avec leur potentiel de développement économique, l'idée étant de travailler sur des secteurs économiques en expansion et fortement générateurs de déchets.

Il en résulte les 5 domaines d'activité suivant :

- la construction,
- l'industrie agroalimentaire,
- le bois,
- la métallurgie/mécatronique équipement,
- l'outdoor.

Les opportunités de développement d'économie circulaire pour chacune de ces filières sont estimées ci-après, par pilier de l'économie circulaire :

	Approvisionnement durable	Eco-conception	Ecologie Industrielle et Territoriale	Economie de la fonctionnalité	Réemploi	Réparation	Réutilisation	Recyclage-Valorisation
La Construction	+++	+++	++	++	+++	+++	+++	+++
L'Alimentation	+++	++	++	++	++	+	+	+++
Le Bois	+++	+++	++	+++	+	+	+	+++
Métallurgie-Mécatronique-Fabrication de Biens d'Equipe-ment	+	+++	+++	+	++	++	++	++
Outdoor	+++	+++	+	+	++	++	++	++

Pré-sélection de filières phares :

Lors du comité de pilotage de restitution du diagnostic d'économie circulaire le 9/03/2017, le COPIL a priorisé des objectifs sur les filières suivantes :

- l'agriculture et l'agro-alimentaire,
- la construction
- le bois.

1. Identification des dynamiques sur le territoire

Les principales dynamiques identifiées sur le territoire de Chambéry métropole Cœur des Bauges sont au nombre de trois :

- **L'agriculture et l'agro-alimentaire :**

Chambéry métropole Cœur des Bauges est une des rares agglomérations à avoir décidé de prendre la compétence de l'agriculture péri-urbaine (depuis 2006). Elle dispose pour cela d'un schéma agricole, qui fixe la politique agricole du territoire.

Avec 24% du territoire couvert par des espaces agricoles (périmètre ancienne agglomération), l'agriculture représente un secteur économique important et contribue à l'attractivité du territoire. L'agriculture de proximité constitue un enjeu, avec la production d'une alimentation de qualité s'appuyant sur des produits locaux et de qualité (AOP, bio...) et des filières stratégiques pour le territoire. La demande d'approvisionnement local est forte sur le territoire : à titre d'exemple, un objectif de 15% d'auto-approvisionnement sur les produits du maraîchage a été fixé dans ce schéma. En 2017, ce taux est estimé à 18%. L'agglomération est engagée pour soutenir la mise en place d'un pôle maraîchage : animation foncière, aide à l'installation des maraîchers. Ce schéma prévoit également de favoriser les circuits courts, réseau de points de vente de produits locaux, accompagner la restauration scolaire pour l'introduction de produits locaux...

Un exemple en Haute Savoie illustre de quelle façon l'alimentation de proximité concourt à la préservation des ressources locales et à la réduction du gaspillage alimentaire : Il s'agit de la cuisine centrale « Lez troy » implantée à la Roche sur Foron et récemment en Chautagne et dont le rayonnement s'étend jusque dans l'agglomération de Chambéry. En cuisinant des produits locaux de qualité, cette cuisine centrale a remporté un appel d'offres du restaurant scolaire de ST Baldoph, dans lequel on ne constate plus de gaspillage par les enfants.

Cette cuisine centrale sera à terme complétée par le projet « lez saisons », en cours d'implantation en Haute-Savoie, qui comportera une légumerie (permettant d'alimenter des cuisines centrales en produits locaux et biologiques), une cuisine permettant de transformer ponctuellement des surplus de production selon les saisons (potages, compotes...), un laboratoire culinaire, un négoce de produits locaux permettant de varier les débouchés pour les producteurs locaux, une plateforme logistique avec pour but d'optimiser le transport des camions revenant des cantines après livraison, et une boutique pour le grand public.

Une dynamique « du champ à l'assiette » est en mouvement et constitue une opportunité de réaliser une boucle d'économie circulaire sur le territoire du TZDZG.

- **Le BTP :**

Le secteur de la Construction est le secteur, parmi tous les secteurs d'activité, le plus importateur de flux de matières, car sa consommation est forte et sa production insuffisante. C'est également le secteur le plus producteur de déchets. Il y a donc un enjeu fort :

- d'indépendance du territoire, d'autant plus que le territoire est en croissance économique et démographique impliquant des besoins forts pour les projets d'urbanisation et d'équipements importants ;
- d'optimisation de l'utilisation des ressources (réduire les consommations, préférer les matériaux bio-sourcés, réemployables, réutilisables ou recyclés).

Les acteurs sont multiples et variés : maîtres d'ouvrage (public/privé/particuliers), maîtres d'œuvres et autres assistants aux maîtres d'ouvrage, aménageurs, producteurs de matériaux, distributeurs de matériaux, entreprises du BTP, prestataires déchets, ... ce qui implique la nécessité de mener une stratégie globale réunissant diverses actions ciblées sur l'ensemble de la chaîne de

l'acte de construire.

La commande publique peut jouer un rôle important en matière d'éco exemplarité, en imposant dans ses cahiers de charges de réalisation d'infrastructures des graves recyclées. Elle doit se saisir de cette opportunité de pouvoir créer sur le territoire la demande en matériaux recyclés, participant ainsi à la structuration par les professionnels d'une filière locale, performante et solide de matériaux recyclés.

Il existe deux exemples de dynamiques du territoire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges dans le secteur de la construction/déconstruction :

- la valorisation des déchets de placoplâtre grâce au partenariat l'usine BP Placoplâtre située à Chambéry et de Nantet, prestataire déchets, situé à Francin : Nantet a mis au point un processus de séparation du plâtre et des cartons des plaques de placoplâtre afin de permettre la réintroduction des chutes de plâtre dans la fabrication de ces plaques et des isolants. Les déchets réintroduits coûtent le même prix que le gypse naturel.
- Les Chantiers valoristes, qui travaillent à réemployer et développer des filières de valorisation valoriser certains déchets de construction qui n'avaient pas de filière de recyclage sur le territoire :
 - polystyrène, PVC ;
 - le démantèlement des matériaux complexes afin de pouvoir les diriger vers le recyclage et non l'enfouissement ; exemples : châssis vitrés (recyclage des verres plats), roues jantées, canapés, sommiers, etc. ;

A noter que les chantiers valoristes et d'autres structures d'insertion et performantes dans le domaine des déchets (collectif IRVADE Pôle Sud) travaillent actuellement à l'émergence d'une matériauthèque dans le sud de l'agglomération. Cela constitue une véritable opportunité de développer une économie circulaire dans le domaine du BTP sur le territoire.

Un projet de ressourcerie/matériauthèque est à l'étude sur le territoire de l'agglomération. Son émergence constituerait un maillon essentiel sur lequel s'appuyer pour réaliser sur le territoire de l'agglomération une boucle d'économie circulaire dans le domaine de la construction et des travaux publics. Par ailleurs, la commande publique doit jouer un rôle en matière d'incitation à l'utilisation de matériaux recyclés, afin de soutenir l'émergence et la rentabilité d'une vraie filière, et offrir localement des chantiers vitrine et un retour d'expérience.

- **Le bois :**

Dans le cadre de sa compétence préservation des espaces naturels périurbains (dont espaces forestiers) prise en 2006, Chambéry métropole Cœur des Bauges a élaboré une charte forestière de territoire en 2011. Cette charte constitue une dynamique, créant une synergie locale entre les élus et les acteurs du monde forestiers.

Le diagnostic issu de la charte indique que les espaces boisés occupent 52% du territoire (périmètre ancienne agglomération), et que le bois sur pied est estimé à 2.5M m³ : 2/3 de feuillus (dont le débouché principal est le bois énergie), et 1/3 de résineux (débouché principal bois d'œuvre). Le volume d'accroissement annuel moyen pour les 20 prochaines années est estimé à 68 000m³/an (quasiment moitié bois énergie et moitié bois d'œuvre).

Les enjeux identifiés dans le diagnostic de la charte et en lien avec l'économie circulaire sont les suivants :

- Mise en place d'une filière bois énergie : la ressource disponible est suffisante pour alimenter les chaufferies bois, sous réserve de créer et structurer une filière bois, mobilisant davantage la ressource forestière publique et privée
- Maintenir la 1ère transformation : 2 scieries existantes sur le territoire de l'agglomération (ancien périmètre)

De par sa nature renouvelable et son potentiel de production actuellement sous exploité, le bois constitue un enjeu pour contribuer, avec les démarches de charte forestière et TEPOS/TEPCV, au développement de l'économie circulaire sur le territoire et plus particulièrement :

- Le bois d'œuvre, peut se substituer à des matériaux à base de granulats ou béton, et rejoindre ainsi des objectifs d'économie circulaire liés à la filière BTP (éco conception, rénovation énergétique du bâtiment...) ou de l'industrie (emballages...)
- Le bois énergie permet de réduire la consommation de ressources naturelles non renouvelables et aboutir à une autosuffisance du territoire.

En ce qui concerne le recyclage des déchets de bois, l'agglomération impulse un nouveau projet transversal à ses politiques déchets, agriculture, énergie et forêt : il s'agit de la création d'une plateforme biomasse, attenante à la plateforme de compostage. Ce projet, qui sera opérationnel au 2eme semestre 2017, permettra de sécuriser l'approvisionnement local des chaufferies bois de Chambéry, tout en assurant un débouché pour les exploitants forestiers (plaquettes forestières), les agriculteurs (plaquettes bocagères) et les déchets de bois A des déchetteries (palettes).

Enfin, la réflexion menée par le réseau Eco industries (animation CRITT Savoie) constitue une dynamique locale pour une meilleure valorisation de proximité du bois B. Le bois B était dirigé jusqu'alors vers des panneautiers français, italiens, belges mais cette filière arrive à saturation, avec le risque d'un retour à l'enfouissement. Grâce à ce réseau, les acteurs locaux cherchent à développer des solutions de valorisation locales : chaufferie ? Combustibles Solides de Récupération ?, autre ?....

Dans le détail, les tableaux ci-dessous, constitués dans le cadre du TZDZG, recensent les acteurs clés et relais pour ces trois dynamiques selon les piliers de l'économie circulaire. La plupart des acteurs indiqués ci-dessous ont leur siège dans l'agglomération, mais nous indiquons aussi les noms des acteurs qui interviennent sur notre territoire et contribuent à développer notre économie circulaire.

Les acteurs contribuant à une dynamique d'approvisionnement durable sur CMCB

Secteur d'activité	Structure	Contribution à une économie circulaire en Pays de Savoie	Site internet	Ville
Agriculture et horticulture	ADABIO	Contribue au développement de l'agriculture biologique en Savoie, Haute-Savoie, Isère et dans l'Ain.	http://www.corabio.org/index.php/qui-sommes-nous/adabio	73000 CHAMBERY
	Coopérative du Tremblay	Vente de produits de producteurs locaux	www.cooptremblay.fr/	73290 La Motte Servolex
	GAEC Grand Maison	Vente de producteurs en circuit court		73290 La Motte Servolex
	Le Potager de Sonnaz	Offre des légumes bio. Fait des coulis ou conserves quand il a de la surproduction. Utilise le compost produit par Chambéry métropole tous les ans sur son exploitation.	www.lepotagerdesonnaz.fr	73000 Sonnaz
	La Bio d'ici	Plateforme coopérative de producteurs et transformateurs bio locaux, pour la restauration collective et commerciale, ancrée sur le territoire des Pays de Savoie et de l'Ain.	http://labiodici.fr/	73000 Chambéry

IAA	Lezsaisons	Légumerie et promotion de produits locaux, et foodlab.	www.lezsaisons.fr	73310 Serrières-en-Chautagne
	Leztroy	Restauration collective éco-responsable - L'entreprise Leztroy réalise des plats pour de la restauration collective le plus possible à partir de produits locaux : 40km max et plus de 50 % en bio.	www.leztroy.fr	73310 Serrières-en-Chautagne
	Maison de Savoie/Malongo	Politique d'achats durables avec des plans de cultures et des achats garantis auprès de producteurs.	www.malongo.fr	73000 Barberaz
Bois	Label énergie - Okofen	Offre de produits et services qui permettent de réduire son impact en amont. Un comptoir de bois local qui met à disposition du bois fourni par le Comité interprofessionnel bois de Chartreuse pour les artisans et particuliers qui souhaitent réaliser des travaux.	www.labelenergie.com/	73190 Saint-Baldoph
	Pic Bois	Ameublement extérieur et intérieur en bois.	www.pic-bois.com/	01300 Bregnier Cordon
	Okofen	Vente de chaudières bois automatiques et de systèmes solaires pour eau chaude.	www.okofen.fr	73000 Saint-Baldoph
Construction – BTP	Placoplâtre	Intègre 20% de gypse recyclé dans sa production de placo sur le site de Chambéry.	www.placo.fr	73000 Chambéry

Les acteurs contribuant à l'éco-conception sur CMCB

Secteur d'activité	Structure	Contribution à une économie circulaire en Pays de Savoie	Site internet	Ville
Bois	AER Architecture	Conçoit des bâtiments en travaillant avec des entreprises locales, des matériaux locaux, pour qu'ils aient le moins d'impact possible.	http://www.aer-archi.com/	74000 Annecy
	Ephémère square	Création de stands cubiques en bois réutilisables.	www.ephemeresquare.com/	74000 Annecy
	Pic Bois	Développement d'un mobilier sur-mesure en kit qui retrouve le même principe d'usage que le Lego®. Montage/remontage facile, zéro déchet, et sans outil.	www.pic-bois.com	01300 Bregnier Cordon
	Techniwood	Architecte, bureau d'études, fabricant, constructeur de maisons et bâtiments bois et pose	www.techniwood.fr	74150 Rumilly

Construction – BTP	Réseau Morgane	Montage de projets d'habitats collectifs de manière participative pour la création de logements économes en énergie.	www.reseau-morgane.com/	73370 Le Bourget du Lac
IAA	Andric	Eco-conception de ses emballages pour poisson.	www.andric.fr/	73290 La Motte Servolex
	Maison de Savoie/Malongo	Machine à café réparable (garantie 5 ans) et recyclable. La dose 1, 2, 3 Spresso est la seule du marché en fibres naturelles 100% biodégradable	ekoh.malongo.com/	73000 Barberaz

Les acteurs contribuant à une économie de la fonctionnalité sur CMCB

Aucun projet en lien avec l'économie de la fonctionnalité pour le BTP, Bois et Alimentation identifié sur le territoire à ce jour. Néanmoins, le territoire de l'agglomération bénéficie d'une expérience réussie dans le domaine de la mobilité, avec le service d'autopartage CITIZ, initié sur le territoire avant d'essaimer dans toute la France.

Cette expérience peut fournir au territoire une base de méthodologie pour développer des projets d'économie de la fonctionnalité dans les domaines de l'IAA, la construction ou le bois.

Les acteurs contribuant à une consommation responsable sur CMCB

Secteur d'activité	Structure	Contribution à une économie circulaire en Pays de Savoie	Site internet	Ville
Agriculture-agro-alimentaire	Les saveurs campagnardes	Vente de producteurs (AMAP)	http://www.saveurscampagnardes.com/	73290 La Motte Servolex
	Biodîner	Traiteur zéro déchet, bio et local.	www.biodiner.fr/	73000 Chambéry
	Fraicheur et Territoire	Propose des produits locaux et en vrac		73190 Challes les Eaux
	Fou de Saisons	Traiteur local, qui évite le gaspillage alimentaire en utilisant des légumes disqualifiés	www.foudesaisons.com/	73000 Chambéry
	La Source Voisine	Traiteur travaillant avec des producteurs locaux dans un rayon de 60km. Il veille à proposer des buffets (presque) zéro déchet.	www.lasourcevoisine.fr	73100 Aix-les-Bains
Relais	Frapna 73 Unis cité savoie CPIE Savoie vivante Mountain riders ASDER	Sensibilisation au gaspillage alimentaire et de nombreux sujets pour une consommation responsable : interventions scolaires, Mon resto responsable, MIAM	www.frapna-savoie.org http://savoievivante-cpie.org/ www.uniscite.fr/antenne/chambery-savoie/ http://www.mountain-riders.org/ http://www.asder.asso.fr/	73000 Chambéry

	Zéro Déchet Chambéry	Collectif de citoyens qui sensibilise à la mode de vie zéro déchet et propose des actions pour construire des actions zéro déchet.	www.facebook.com/ZeroDechetChamberly/	74000 Annecy
--	-------------------------	--	---	--------------

Les acteurs contribuant à l'allongement de durée de vie sur CMCB

Secteur d'activité	Structure	Contribution à une économie circulaire en Pays de Savoie	Site internet	Ville
Agriculture et horticulture	Burtin Horticulture - GAEC du Boncelin	Met à disposition des clients les pots de fleurs, jardinières, réutilisation des sacs de terreaux, caquettes carton pour leur réemploi...Production interne à 80% .	https://horticulteurs-pepinieristes.lesartisansduvegetal.com/producteurs/rhone-alpes/savoie-73/aix-les-bains-73100/burtin-horticulture-165.html	73100 Aix-les-Bains
	La Source du Verger	Travail à façon: transforme la surproduction des producteurs de fruits et légumes certifiés bio.	http://www.lasourceduverger.fr/	73200 Albertville
IAA	Carrefour	Centre commercial qui a mis en place de 37 filières de valorisation des déchets et des invendus.		73000 Chambéry
	Folliet	Démarche pour trouver des issus locaux pour le réemploi des sacs de jute de café. Une moitié est déjà utilisé par des paysagistes.	www.cafes-folliet.com	73000 Chambéry
	Brasserie Verticale	Distribution de bières avec mode de consigne.	brasserie-verticale.beer/	73490 La Ravoire
	J'aime Boc'oh	Réemploi de fruits et légumes disqualifiés pour produire des confitures et chutneys vendus localement.	www.jaimebocoh.com/	73160 Cognin
	La Cantine Savoyarde	Récupération et transformation des repas non consommés dans les cantines scolaires pour servir des populations en difficulté. Plus de 70 000 repas servis par an.	cantinesavoyarde.fr/	73000 Chambéry
	Phénix	Accompagne les entreprises et notamment la grande distribution pour réduire leur gaspillage et trouver des moyens de valorisation à travers le réemploi.	www.wearephenix.com/	69000 Lyon
Association en lien avec l'alimentation	Banque Alimentaire	Récupère les invendus pour les redistribuer aux personnes dans le besoin.	www.bancalim73.org	73000 Chambéry
	Disco Soupe Chambéry	Collecte de fruits et légumes invendus pour faire des repas festifs et sensibiliser au gaspillage alimentaire	www.facebook.com/discosoupechambery/	73000 Chambéry
	Restos du Cœur	Collecte et dons de nourriture pour les personnes dans le besoin, dont une partie qui permet d'éviter le gaspillage alimentaire.	www.savoie.restosducoeur.org	73000 Chambéry
Bois	Bois de Jouvence	Ebénisterie en upcycling, création de mobilier en écoconception, décapage écologique	https://www.bois-de-jouvence.com/	73100 Pagny-Chatenod
	Pôle Sud	Maison de l'économie circulaire visant à valoriser les projets et acteurs du réemploi, de la réparation et de la réutilisation. Lieu d'expérimentation (fablab, etc).	https://www.youtube.com/watch?v=VTo7U8lu8Gw	73000 Bassens
BTP – construction	Les Chantiers Valoristes	Réemploi:, matériauthèque, etc.	http://www.chantiers-valoristes.com/	73420 Drumettaz Clarafond

Les acteurs contribuant au recyclage et à la valorisation sur CMCB

Secteur d'activité	Structure	Contribution à une économie circulaire en Pays de Savoie	Site internet	Ville
Bois	Vitalo, USMB	Développement de solutions pour la valorisation des sarments de vigne		Bourget du Lac.
Construction - BTP	ATP Services	Recyclage de granulats	www.atp-services.fr/	73420 Voglans
	Coreval	Plateforme de préparation des gravats.	www.coreval.net/	73290 La Motte Servolex
	Pollen Construction	7 bennes de tri sur leurs chantiers de construction pour permettre une valorisation des déchets.	www.pollen-construction.fr/	73000 Barberaz
	Revolta Blaudeau plâtrerie	Ravelement de façades: L'entreprise est équipée de deux machines de lavage de pinceaux pour éviter les rejets de peinture dans les eaux usées et son site a été entièrement mis en conformité pour la problématique des rejets	www.revolta.fr/	73000 Chambéry
	Vicat	Carrière réemploi de granulats	www.vicat.fr	73000 Chambéry
	Routin	Méthaniseur sur site pour valoriser les déchets organiques.	www.routin.com/	73290 La Motte Servolex
Recyclage et Valorisation pour le BTP, Bois et alimentaire	Moletta Méthanisation	Conseil, études, expertise en méthanisation	www.moletta-methanisation.fr/	73470 Novalaise
	Compost'acti on	Accompagne les particuliers, les collectivités et les entreprises sur leurs projets de compostage de déchets de cuisine en ville en pied d'immeuble ou dans son quartier.	https://www.compostaction.org/	73000 Chambéry
	Les Chantiers Valoristes	Service de collecte du polystyrène pour les restaurants (payante) ou de dépôt gratuit en vue du compressage et recyclage.	www.chantiers-valoristes.com/	73000 Chambéry
	Sibuet	Collecte et valorisation des déchets	www.sibuet.fr	73390 Chamoux sur Gelon
	SITA	Collecte, gestion de déchèterie privées	ww.sita.fr	73000 Chambéry
	Suez	Collecte, gestion déchèteries et valorisation	www.suez.fr	73290 La Motte Servolex
	Terecoval	Collecte et recyclage des GEM (électroménager)	www.terecoval-sas.com/	73130 La Chambre
	Terralys	Compostage industriel	www.terralys.fr/	73000 Chambéry
	TRIALP	Collecte, gestion déchèteries et valorisation	www.trialp.fr	73000 Chambéry
	Trigénium	Collecte des déchets et recyclage	http://www.trigenium.fr/	74000 Annecy
	TriVallées	Collecte, gestion déchèteries et valorisation	www.tri-vallees.fr	74000 Annecy
	Valespace	Tri et recyclage de divers flux.	www.valespace.fr	73000 Chambéry
	Valorema	Recyclage de déchets (notamment radiographies médicales) et du réemploi de composants électroniques.	www.valorema.fr	74290 Alex

Véolia	collecte, gestion déchèteries et valorisation	www.veolia.fr	73410 Albens
Vignier recyclage Services	Collecte et recyclage de différents flux	www.vignier.fr/	73370 Villaz
La Poste	Recycgo: offre de collecte de papier et autres recyclables par les livreurs de la Poste - reverse logistique.	https://www.laposte.fr/entreprise/produits-et-services/recy-go	73370 Le Bourget du Lac
Nantet	Tri et recyclage de divers flux.	www.nantet.fr	73800 Francin
Nantet	Développement innovant d'une machine capable de séparer le gypse d'autres matériaux pour permettre une revalorisation du plâtre dans la chaîne de production de placoplâtre.	www.nantet.fr	73800 Francin
Excoffier	Collecte et recyclage de différents flux	www.excoffier-recyclage.fr/	74570 Groisy
Société Elise	Déarchivage, collecte tri valorisation des déchets de bureau.	www.elise.com.fr/	74600 Annecy
ESAT APEI Chambéry	Mise en place du tri des papiers de bureau à la source, collecte, destruction confidentielle, recyclage en circuit court en France. Par un atelier de 14 personnes en situation de handicap.	www.apeichambéry.com	73000 Chambéry
Gaec des Chatelets	Exploitant agriculteur méthanisation : lisier et fumier (3000T) autres déchets (2500T)		74540 Gruffy
Lycée agricole REINACH	Méthaniseur du lycée agricole 2700T/an	http://reinach.fr/portailepl/la-methanisation-en-chiffres/	73290 La Motte-Servolex

2. Identification des dynamiques dans les politiques de la collectivité

Voici les dynamiques de la collectivité pouvant contribuer (ou vice et versa) à l'atteinte des objectifs de réduction des déchets et d'économie des ressources :

Dynamique et politiques de la collectivité	Lien avec la filière Alimentation	Lien avec la filière BTP-construction	Lien avec la filière Bois
TEPOS	*Développer la méthanisation (+10 unités) *réduire de 30% les besoins en chaleur et en transports et de 50% des besoins en électricité de l'agriculture	*Rénover le parc résidentiel (4500 logements/an) et tertiaire (3% des surfaces /an) * transférer les modes routiers gros porteurs vers le train *plateforme de rénovation énergétique (Pass rénov)	*Développer le bois énergie (+4 chaufferies), en substitution à des ressources fossiles
Schéma agricole	*Favoriser l'alimentation locale *Améliorer l'autosuffisance en produits maraîchers		*Contribution au projet de plateforme biomasse (plaquettes bocagères, forestières et palettes bois A)
Charte forestière		*Développer le bois d'œuvre, en substitution à des ressources non renouvelables	*Développer le bois énergie, en substitution à des ressources fossiles
Plan climat air énergie territorial (PCAET) et démarche cit'ergie	* objectif de la LTECV : 50% des objectifs doivent concerner la biomasse *Elaborer une stratégie d'aménagement qui soutienne l'agriculture locale *s'adapter aux impacts de l'évolution du climat sur l'agriculture (résilience)	*améliorer l'efficacité énergétique dans le résidentiel et le tertiaire	* objectif de la LTECV : 50% des objectifs doivent concerner la biomasse *Elaborer une stratégie d'aménagement qui structure la filière bois *s'adapter aux impacts de l'évolution du climat sur la sylviculture (résilience)
Plan d'action en faveur de la qualité de l'air	*Limiter et mettre fin au brûlage des végétaux issus d'activité professionnelle (agriculture, espaces verts...) *Tendre vers une valorisation par compostage ou méthanisation des biodéchets	Enjeu de la gestion des poussières sur les chantiers	Aboutir à une combustion performante du bois énergie : qualité du bois (certification, type d'appareils)
Politique bâtiments/voiries/infrastructures		*Augmenter le taux de matériaux recyclés dans les constructions (actuellement 50% pour la grave)	*Contribuer à l'utilisation de matériaux biosourcés dans les constructions neuves en substitution à des ressources non renouvelables
Programme local de l'habitat (PLH) 2014-2019		*900 logements/an à créer (construction neuve et création dans l'existant) *Encourager l'amélioration	*Développer la construction bois en bois local (Bois des Alpes, Bois de Chartreuse)

		<p>énergétique du parc privé résidentiel par rénovation des copropriétés</p> <ul style="list-style-type: none"> *permettre le développement d'une offre de logement répondant à des impératifs de qualité environnementale et d'application des piliers du DD 	
<p>PLUi HD (phase diagnostic – approbation attendue en 2019)</p> <p>Reprendra le PLH et le PDU (plan de déplacement urbain) + possibilité d'y joindre une annexe technique « gestion des déchets »</p>	<p><i>Opportunités (diagnostic):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *préserver la diversité des productions locales *structurer et développer les filières courtes (logistique, approvisionnement des groupes scolaires..) + possibilité d'adaptation du zonage pour préserver et favoriser l'activité 	<p>Perspectives avec le diagnostic habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> *Développement des logements *Réhabilitation du parc *Architecture innovante (optimisation espace, matériaux renouvelables, énergie grise) 	<p><i>Opportunités (diagnostic):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *bon potentiel pour développer la ressource biomasse bois-énergie, disponible et à proximité + possibilité d'adaptation du zonage aux besoins pour développer le secteur (zonage spécifique milieu naturel, emplacement pour routes forestières...)
<p>Projet d'agglomération « La Fabrique du territoire » (en cours d'élaboration à partir du diagnostic et de la concertation publique)</p>	<p><i>Restitution des contributions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *Favoriser et généraliser les circuits courts pour soutenir les exploitations locales et les producteurs de proximité. *développer et organiser la collecte des déchets organiques (ménage, agriculteurs, écoles) *Développer les énergies renouvelables innovantes et locales (bois, solaire, méthanisation) *Eduquer les jeunes générations au « bien manger » pour rendre chacun acteur de sa santé et promouvoir les initiatives qui font de l'habitant un consomm'acteur. 	<p><i>Restitution des contributions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *Développer l'écologie industrielle : les déchets de certaines entreprises comme ressources pour les autres. *intégrer le changement climatique dans tous les projets d'aménagement, anticiper ses incidences notamment sur les ressources naturelles 	<p><i>Restitution des contributions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *Développer les énergies renouvelables innovantes et locales (bois, solaire, méthanisation) *Développer la filière bois-énergie dans un équilibre avec la ressource et l'énergie solaire.
<p>SCOT (maître d'ouvrage : Métropole Savoie) : mis en révision mars 2017 - approbation attendue en 2019</p>	<p><i>Objectifs poursuivis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> * accompagner le territoire vers la transition énergétique : 20% d'énergie renouvelable locale dans la consommation au lieu de 7% aujourd'hui / lien avec la méthanisation * définir un nouveau projet économique (intégrant les activités agricoles) 	<p><i>Objectifs poursuivis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *Veiller à la pérennité des ressources et du patrimoine naturel du territoire 	<p><i>Objectifs poursuivis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *accompagner le territoire vers la transition énergétique : 20% d'énergie renouvelable locale dans la consommation au lieu de 7% aujourd'hui / lien avec le bois énergie

IV- CONCLUSION du Diagnostic

1. Identification des filières prioritaires

En croisant les quantités de déchets produites par les différents secteurs d'activité et leur potentiel d'expansion économique, 5 macro-flux ont été retenus dans le diagnostic d'économie circulaire : la construction, l'industrie agroalimentaire, le bois, la métallurgie/mécatronique équipement, l'outdoor..

Lors du comité de pilotage de restitution du diagnostic d'économie circulaire par INDDIGO le 9/03/2017, le COPIL a priorisé les objectifs suivants :

- zero biodéchet ménager et professionnel en incinération d'ici 2025 dans la limite technique de l'incinérateur
- Réduction de 50% du gaspillage alimentaire entre 2010 et 2025
- Mettre en place une démarche d'économie circulaire dans les ZAC
- Améliorer la réduction et le tri des déchets du BTP.

2. Réalisation d'une Analyse AFOM:

L'alimentation :

L'analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire pour les différentes étapes de la chaîne alimentaire :

Etapes / Acteurs de la chaîne alimentaire	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Autoproduction (acteurs : secteur agricole – agriculteurs, entreprises et institutions (services agriculture, économie et urbanisme))	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité de producteurs sur le territoire • Des canaux de circuits courts déjà développés 	<ul style="list-style-type: none"> • Surface disponible pour le maraîchage non connue • La pression foncière très importante sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Des transmissions locales importantes (ex : Lesbroy) qui n'ont pas assez de production locale pour répondre à la demande de leurs clients et qui vont accompagner l'installation de maraîchers pour répondre à ce besoin. • Création d'emplois : le maraîchage emploie 4,9 unités de travail annuel contre 1,9 pour l'élevage bovin selon Agreste 2010 • Une chambre d'agriculture avec un pôle dédié aux circuits courts et l'association atelier pour la promotion de l'agriculture biologique • Si plus de maraîchage, plus de besoin en compost pour éviter l'appauvrissement des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Quel potentiel de développement du maraîchage (quelle importance, quelles marges de manœuvre par rapport à l'existant) ? • Si conversion de culture, quel de la conversion des emplois ?
Transformation (acteurs : secteur entreprises et institutions (services économie), club agro des Pays de Savoie et autres organisations professionnelles)	<ul style="list-style-type: none"> • Une production des types de produits correspondant aux besoins de la population (modes de consommation : viande, lait, fromages, fruits, légumes) • Image positive des produits locaux auprès des consommateurs. Certains restaurateurs basent leur offre sur les produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande dépendance de l'extérieur pour l'approvisionnement • Production de bio déchets importante mais dont la part valorisée actuellement n'est pas connue. Cette production est peu diffuse, centrée sur 133 établissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Des réflexions de mutualisation d'équipements naissantes • Contexte réglementaire (que nous verrons plus loin) qui va obliger à la collecte sélective des biodéchets et à celle des papiers, cartons, métaux, verre, plastiques, bois 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains produits utilisés ne peuvent pas être produits sur place du fait des caractéristiques agronomiques des sols (céréales, ...) • La part de biodéchets déjà valorisée par ce secteur n'est pas connue. Cette valorisation étant en général hors territoire.
Distribution (acteurs : services économie, entreprises, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Un développement croissant de solutions vrac, sans emballage, d'emballages éco-conçus ou d'emballages réutilisables. Création d'emplois (6 pour l'année 2020 avec l'ouverture de deux épiceries vrac) • Circuits courts en développement sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de visibilité des solutions de distribution des produits locaux et vrac • Manque de moyens de collecte des hypermarchés pour le don aux associations (pour ceux qui n'ont pas déjà pas mis une belle démarche en place) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation oblige les grandes surfaces à donner leur alimentation à des associations • Les GMS font plus de place aux produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Impulsent et suivent la demande des consommateurs (donc pas de demande...) • Recherchent la réduction des coûts maximales (produits peu chers)
Consommation (acteurs : organisations professionnelles de la restauration, services des collectivités, représentations citoyennes)	<ul style="list-style-type: none"> • Certains restaurateurs développent leur offre sur le local 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande dépendance de l'extérieur pour l'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment d'identité au territoire fort d'une part de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitudes de consommation

L'analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire pour les déchets issus de la chaîne agro alimentaire :

Etapas / Acteurs de la chaîne alimentaire	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p>Recyclage et Valorisation des déchets</p> <p>(acteurs : services déchets, entreprises productrices de biodéchets et entreprises de collecte et de valorisation des biodéchets, Autres partenaires : TEPOS, Services agriculture et urbanisme collectivités, et Chambres d'agriculture)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des flux à collecter : <ul style="list-style-type: none"> • Gisement des restaurateurs-café-hôtels : plus de 5000 t/an pour 2000 établissements • Gisement des CMS de 1500 à 4000 t/an pour 60 établissements • Gisement de l'IAA de l'ordre de 2000 t/an pour 130 établissements (part actuelle valorisée non connue) • Des solutions de valorisation in situ existantes (compostage pour individus et entreprises) • Des solutions de méthanisation existantes • Etudes existantes • Des collectes existantes de gros producteurs sur la LCC Rumilly et des collectes en test sur quelques restaurateurs de Grand Lac et Grand Anney 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de compétence pour la collecte (les déchets des professionnels ne relèvent pas de la compétence des collectivités) • Manque d'exutoires (manque de capacité de traitement) • Problèmes techniques lors de la collecte à résoudre (odeurs, jus, etc.) • Pas de collecte de flux spécifiques mis à part les huiles alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Un besoin d'amendement pour enrichir les sols agricoles • Une réflexion en cours dans le cadre de la démarche TEPOS sur le développement de la méthanisation et un schéma régional biomasse en cours d'élaboration, des expériences concrètes sur ce type de solution • Un restaurateur sur Chambéry souhaitant développer une solution privée • Des prestataires déchets recherchant des solutions techniques • Un réseau éco-industrie recherchant des filières de valorisation innovantes locales qui permettent de rentabiliser la collecte et de créer de la valeur ajoutée sur le territoire (huiles alimentaires, marc de café, bois, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Part des biodéchets valorisée (en particulier à l'étranger ou dans d'autres filières nationales) au détriment (du alimentaire) par les entreprises est non connue • Besoin de mutualiser différentes sources de biodéchets (dispersion des gisements) pour pouvoir créer les exutoires • Conserver une cohérence dans les collectes • Complexité et coût de développement des exutoires

La construction :

L'analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire **pour la construction** :

Piliers de l'économie circulaire	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Analyse globale	<ul style="list-style-type: none"> Des exemples de maîtres d'ouvrage engagés Des organisations professionnelles qui travaillent de longue date avec les entreprises du BTP sur les axes de l'économie circulaire Chacun des piliers de l'économie circulaire comporte des exemples à faire valoir. 	<ul style="list-style-type: none"> Encore une trop faible implication de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre (au stade projet et consultation des entreprises) 	<ul style="list-style-type: none"> Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) : pointe les déchets de chantiers comme priorité et engage la commande publique à l'exemplarité en fixant des objectifs de réemploi, réutilisation et recyclage : priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets dans les appels d'offre (en 2020, elles s'assurent que 70 % des matériaux et déchets produits sur le chantier sont réemployés ou orientés vers le recyclage ou les autres formes de valorisation matière) Des actions prioritaires définies dans les plans de prévention et de gestion des déchets du BTP de Savoie et de Haute-Savoie : sensibilisation des maîtres d'ouvrage, exemplarité des chantiers publics, mise en avant des expériences et échanges, étudier les retours fournisseurs, favoriser le réemploi et le recyclage, développer l'utilisation de matériaux alternatifs (matériaux légers, saumure ferre) 	<ul style="list-style-type: none"> Le coût de la gestion des déchets serait-il pris en compte par les maîtres d'ouvrage qui ont des contraintes fortes de coûts des ouvrages ? Trouver les bons canaux pour sensibiliser les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre
Approvisionnement durable et Eco-conception	<ul style="list-style-type: none"> Des exemples de bâtiments éco-conçus et de cahiers des charges (Cahier de Rumlly) qui imposent des matériaux bio-sourcés ou locaux. Des exemples de construction bois (alternative à la construction béton qui consume des ressources non renouvelables) Des revendeurs locaux de produits alternatifs 	<ul style="list-style-type: none"> Grande dépendance de l'extérieur pour l'approvisionnement en matériaux de tout type L'éco-conception de bâtiments permet le plus grand temps de mener une réflexion poussée sur les économies d'énergie mais peu poussées sur les types de matériaux utilisés et sur la prévention et la gestion des déchets Peu de production locale d'éco-matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> Un potentiel à développer sur le territoire de matériaux locaux comme le bois et éventuellement la paille 	<ul style="list-style-type: none"> Comment inciter le plus grand nombre à intégrer l'économie circulaire dès la conception du projet jusqu'à la consultation des entreprises et la suite du chantier alors que les principaux points d'attention des maîtres d'ouvrage se portent principalement sur les économies d'énergie des futurs bâtiments et le coût global du projet ?
EIT	<ul style="list-style-type: none"> Le recyclage des matériaux inertes est néé sur un périmètre local de bassin de vie 			<ul style="list-style-type: none"> Risque avec le pression foncière : existence de faire reculer les plates-formes de stockage temporaire et de recyclage loin des agglomérations et donc de ne pas permettre à cette filière d'être concurrentielle car trop éloignée de la production et de l'utilisation
Economie de la fonctionnalité	<ul style="list-style-type: none"> Une <i>Assomée de la Fonctionnalité</i> a été créée depuis de nombreuses années pour les entreprises 		<ul style="list-style-type: none"> Réflexions sur la mutualisation de bâtiments, d'équipements à louer 	
Réemploi Réparation Réutilisation	<ul style="list-style-type: none"> Réemploi des matériaux inertes qui rentre dans les habitudes 1 matériau/objet de matériaux de construction (bars inox) existante et 2 projets Le réemploi – réparation de certains emballages du type palettes, tournets existent mais semblent diminuer ces dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> Réemploi des matériaux autres que les inertes quasi inexistant, expérimentation très faible, nombreux freins à lever 	<ul style="list-style-type: none"> Des objectifs de réemploi-réutilisation ambitieux : liés dans les plans de prévention et de gestion des déchets du BTP 	<ul style="list-style-type: none"> Une planification de la prévention et de la gestion des déchets qui est passée à la Région. Conservation des objectifs ambitieux ?
Recyclage et Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> Un nombre d'installations de recyclage de matériaux inertes important. Un recyclage conséquent des matériaux inertes Un réseau de centres de tri de déchets de chantier naissant sur le territoire Un réseau de déchèteries privées en cours de finalisation de développement De nombreux déchets possèdent des filières de valorisation mais seuls le plâtre et le bois brut (non traité) possèdent des filières locales 	<ul style="list-style-type: none"> Tri des déchets non dangereux encore peu poussé sur les chantiers (mélanges ensuite triés ou non sur centres de tri) Seuls le plâtre et le bois brut (non traité) possèdent des filières locales Pas de filière locale de valorisation des déchets de bois (faiblement activées) Faible connaissance de la composition des DNG et donc des déchets qui pourraient présenter un intérêt de développement des filières 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'un gisement sur le territoire voisin (Albensville) qui reprend pour valorisation des métaux Réglementation – LTECV : obligation pour les distributeurs de matériaux, produits et équipements de la construction d'organiser la reprise des déchets issu de leur vente (premier dans le décret du 10 mars 2016) et en 2020, elles s'assurent que 70 % des matériaux et déchets produits sur le chantier sont réemployés ou orientés vers le recyclage ou les autres formes de valorisation matière Des objectifs de recyclage et de valorisation ambitieux : liés dans les plans de prévention et de gestion des déchets du BTP 	<ul style="list-style-type: none"> La fermeture des déchèteries publiques aux professionnels contrebalancée par l'ouverture de déchèteries privées pourrait provoquer un retour aux pratiques illégales (dépôts sauvages et brûlage) Une planification de la prévention et de la gestion des déchets qui est passée à la Région alors que la logique décrets du BTP est plutôt locale La planification régionale va-t-elle favoriser des objectifs de recyclage et de valorisation ambitieux ?

Le bois

L'analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire pour les différents usages du bois :

Etapes / Acteurs de la chaîne Bois	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Bois d'œuvre (acteurs : secteur forestier, industrie du bois, ONF, pôle excellence bois, asfer, Enerparc, Alvéole, Université, services aménagement, économie et travaux des collectivités, association des communes forestières, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Des exemples de commande publique permettant d'utiliser le bois local mais encore peu nombreux Un comptoir des bois locaux Un nombre de constructeurs bois conséquent sur le territoire Une réutilisation des déchets de bois qui se développent pour créer des stands et meubles 	<ul style="list-style-type: none"> Des surfaces forestières publiques sous-exploitées sur certaines communes d'industrie à moderniser et capacités d'investissement faibles Méconnaissance des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre des possibilités et bénéfices du bois dans la construction Les concepteurs ne prévoient pas le démontage en fin de vie, qui permettrait une meilleure valorisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Des compétences locales présentes et actives Une demande croissante de bois d'œuvre poussée par la rénovation énergétique, les normes de construction des habitats et les réflexions menées dans le cadre de certification telles que HQE, etc. De petites entreprises qui pourraient trouver un intérêt de mutualisation d'équipements pour pouvoir répondre à la demande Projet Formidabile Un label bois des alpes et un AOC « Bois de Chartreuse » 	<ul style="list-style-type: none"> Le morcellement et accessibilité des parcelles Les difficultés techniques à relever pour exploiter la forêt Le coût des autres matériaux ou des autres sources de bois
Bois énergie (acteurs : secteur forestier, industrie du bois, ONF, pôle excellence bois, asfer, Enerparc, Alvéole, Université, services aménagement, économie et travaux des collectivités, association des communes forestières, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Une plate-forme bois énergie aux portes du territoire et un projet sur CM, plus quelques installations communales Des productions importantes de granulés mais étant dirigées principalement à l'extérieur du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> De l'approvisionnement l'extérieur Nécessité d'augmenter les capacités des fournisseurs de ces combustibles pour pouvoir répondre à la demande Amélioration des performances de combustion des équipements individuels Des surfaces forestières publiques sous-exploitées sur certaines communes 	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire étant dans une démarche TEPOS Des compétences locales présentes et actives Une demande croissante de bois énergie des particuliers et le développement des réseaux de chaleur Projet Formidabile 	<ul style="list-style-type: none"> Le morcellement et accessibilité des parcelles Les difficultés techniques à relever pour exploiter la forêt Le tarif compétitif actuel des autres sources d'énergie

L'analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire pour les déchets issus de la filière du bois :

Etapes / Acteurs de la chaîne alimentaire	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Recyclage et Valorisation des déchets (acteurs : services déchets, entreprises productrices et entreprises de collecte et de valorisation des déchets de bois, Réseau éco-industrie, TEPOS)	<ul style="list-style-type: none"> Des flux collectés Des solutions de valorisation pour le bois brut 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de solution de valorisation des déchets de bois faiblement adjointés (pas de panneaux à proximité) 	<ul style="list-style-type: none"> Le projet de création d'une chaufferie et réseau de chaleur associé sur le territoire de Montmélan, Barby Projet d'extension du chauffage urbain (Bissy) vers La Motte Servolex Une démarche TEPOS favorisant le développement de filières de production d'énergies renouvelables Des prestataires déchets recherchant des solutions techniques Un réseau éco-industrie recherchant des filières de valorisation innovantes locales qui permettent de rentabiliser la collecte et de créer de la valeur ajoutée sur le territoire Décret « 5 flux » du 16 mars 2016, offrent de nouvelles perspectives. Les entreprises ont en effet désormais une obligation de tri à la source des flux de papier, métal, verre, plastique, bois. Ces ressources une fois triées auront plus de valeur et faciliteront le recyclage. 	<ul style="list-style-type: none"> Coût des matières qui pourrait rendre moins intéressante une solution locale plutôt qu'une solution lointaine chaufferie nécessitant des investissements plus importants pour le traitement de fumées

3. Modalités de co-construction de l'AFOM :

Les analyses AFOM présentées ci-dessus sont issues du diagnostic économie circulaire des pays de Savoie, réalisé par le cabinet INDDIGO dans le cadre du TZDZG. Ces analyses ont été partagées par le comité de pilotage.

4. Evaluation des potentiels en matière de prévention et de valorisations

Le tableau ci-dessous, extrait du diagnostic d'économie circulaire réalisé par le cabinet INDDIGO dans le cadre du TZDZG permet d'identifier les enjeux pour les 3 secteurs d'activité selon les piliers de l'économie circulaire. Ces enjeux définissent les potentiels de prévention et de valorisation à partir desquels sera établi le programme d'action du CODEC.

	Approvisionnement durable	Eco-conception	Ecologie Industrielle et Territoriale	Economie de la fonctionnalité	Réemploi	Réparation	Réutilisation	Recyclage/Valorisation
La Construction	Etudier les possibilités de production de matériaux biosourcés (bois principalement) et développer la demande	Sensibilisation des maîtres d'ouvrage et leurs assistants sur l'ensemble des questions – éco-emploi des MO publics	Participation à l'ETI	Sensibilisation des maîtres d'ouvrage et des aménageurs sur le partage des espaces, les espaces modulables Faciliter la mutualisation de solutions pour les entreprises (plates-formes de stockage, recyclage, ... mutualisation d'emplois, ...)	Faciliter le développement du réemploi et de la réutilisation par le développement de la demande des maîtres d'ouvrage, l'acquisition des savoir-faire et un travail sur la normalisation des matériaux / par un développement du réseau de matériaux réusés / en étudiant les possibilités de retour-fournisseur			Accompagner les professionnels sur le nouveau réseau de déchèteries professionnelles / Rechercher des solutions de valorisation locales pour le bois faiblement adjointes et le recyclage local de métaux / Soutenir le développement du recyclage des inertes
L'Alimentation	Evaluer et développer l'offre locale Soutenir et développer la demande Approvisionnement durable des IAA	Eco-conception des emballages Lutte contre le gaspillage alimentaire	Développement de BIT	Mutualisation des équipements	Développement du coin			Recyclage - Valorisation des biodéchets : choix du type d'action de chaque collectivité (cf boucle Alimentation Valor 8) sur la base d'une étude ->> Lien avec TEPOS
Le Bois	Développement de la production et de la demande de bois d'œuvre et de bois énergie ->> Lien TZDZG - TEPOS	->> Lien TZDZG - TEPOS	Participation à l'ETI ->> Lien TZDZG - TEPOS	Mutualisation des équipements de production et de transformation ->> Lien TZDZG - TEPOS	Poursuite du développement de cette économie			->> Souhait de mettre en œuvre un groupe opérationnel sur la recherche de filières de valorisation des déchets de bois faiblement adjointes

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME
Nom de la collectivité porteuse du programme
- 134 882 (population SINOE) -

I- PROGRAMME D' ACTIONS :

Le programme d'actions de Chambéry métropole Cœur des Bauges est construit sur la base du diagnostic présenté en première partie de ce document, c'est à dire l'évolution de la production des déchets ménagers et assimilés depuis 2010 et le diagnostic d'économie circulaire réalisé par INDDIGO dans le cadre du territoire zéro déchet zéro gaspillage.

Tout en s'inscrivant dans la lignée du précédent programme local de prévention des déchets, le programme comprend de nouvelles actions de réduction des déchets ménagers et assimilés et met particulièrement l'accent sur

- **la gestion de proximité des biodéchets** (avec notamment la réalisation d'un **schéma directeur de gestion des biodéchets**, qui aboutira à assoir une stratégie pluriannuelle permettant d'atteindre l'objectif de la LTECV d'offrir une solution de tri à la source des biodéchets d'ici 2025)
- **le réemploi des déchets de déchetteries** (avec notamment le soutien à **l'ouverture d'une matériauthèque**, des actions de sensibilisation en déchetterie et le développement de zones de gratuité)
- **la définition d'une gestion des encombrants privilégiant le réemploi et alimentant l'économie circulaire.**

En ce qui concerne l'amélioration de la valorisation des déchets ménagers et assimilés, le programme d'actions cible

- **l'amélioration du tri dans les déchetteries** (avec une caractérisation initiale permettant de mieux cibler les marges de progrès),
- **la redynamisation de la collecte du verre**
- **le renforcement de la collecte sélective** dans les zones d'activité.

Par ailleurs, l'augmentation de la gestion de proximité des biodéchets contribuera à réduire les quantités incinérées.

Enfin, en parallèle sera menée l'étude territoriale sur l'extension des consignes de tri aux plastiques qui permettra de se mettre en ordre de marche pour une collecte en 2020.

En ce qui concerne l'économie circulaire, l'agglomération Chambéry métropole - Cœur des Bauges souhaite soutenir à travers ce CODEC et au moyen de ses différentes politiques (agriculture, développement durable, économie, énergie, forêt...) :

- Le **développement d'une cohérence territoriale pour l'alimentation** : pour prévenir le gaspillage alimentaire, avant même d'y lutter, il convient d'agir en amont, en favorisant des produits de qualité et de proximité permettant de nourrir le territoire et privilégier le retour de la matière organique au sol.
- La **consolidation d'une filière de gestion des déchets du BTP**, permettant de diminuer la consommation de matières premières et de favoriser l'intégration de matières secondaires ou de ressources de substitution dans la construction. De par ses marchés, **la commande publique** jouera notamment un rôle pour **structurer une demande pérenne de réutilisation de matériaux dans ses marchés de construction**. Enfin, le soutien à **l'émergence d'une matériauthèque** sur le territoire permettra de concrétiser cet objectif.

- Le **bois** avec l'animation de la charte forestière ainsi que les actions portées par le **TEPOS/TEPCV** et la **recherche d'une solution pour valoriser en local les déchets de bois faiblement adjuvantés.**

Ces orientations sont déclinées concrètement à travers un programme d'action figurant en annexe.

Celui-ci est construit selon les 3 axes déterminés par l'ADEME :

- Axe 1 - Animer le projet et mobiliser les acteurs
- Axe 2 - Développer l'économie circulaire sur le territoire par la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource
 - Axe 2.1 - L'offre et les acteurs économiques du territoire
 - Axe 2.2 - La demande et les comportements des consommateurs
 - Axe 2.3 - La gestion des déchets
- Axe 3 - Connaître et suivre les impacts environnementaux, économiques et sociaux

Chacune des 18 actions est détaillée au moyen d'une fiche action présentée en annexe : acteurs, déchets concernés, objectifs, phasage...

1 - animer le projet et mobiliser les acteurs	
1.1	révéler les différents acteurs du CODEC et valoriser le projet
1.2	poursuivre l'éco exemplarité de la collectivité
1.3	assurer la cohésion entre la mise en œuvre du CODEC et l'exploitation (déchetteries, pôle collecte)
2 - développer l'économie circulaire par mise en œuvre d'actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource	
2-1 - l'offre et les acteurs économiques du territoire	
2,1,1	Sensibiliser les maîtres d'ouvrages et entreprises du BTP à l'économie circulaire et favoriser l'émergence de solutions locales
2,1,2	Favoriser l'ouverture d'une maison de l'économie circulaire permettant l'émergence de projets oeuvrant pour l'allongement de la durée de vie des biens/matériaux et le réemploi
2,1,3	Soutenir la lutte contre le gaspillage alimentaire en favorisant localement un éco système de production/transformation/alimentation en restauration collective
2,1,4	Développer la production de bois d'œuvre et de bois énergie et valoriser le bois A et B
2-2 - la demande et les comportements des consommateurs	
2,2,1	proposer des sensibilisations à l'éco-consommation et à la prévention des déchets à destination des adultes et du grand public
2,2,2	proposer une offre pédagogique sur la prévention et la gestion des déchets
2,2,3	définir une stratégie territoriale pluriannuelle de gestion des biodéchets priorisant la gestion de proximité
2,2,4	proposer des solutions d'évitement des déchets de déchetteries
2-3 - la gestion des déchets	
2,3,1	renforcer la collecte sélective dans les ZA et ZI
2,3,2	promouvoir la collecte du verre pour diminuer sa présence dans les Omr
2,3,3	améliorer le tri des déchets de déchetteries
2,3,4	proposer une gestion des encombrants privilégiant le réemploi et l'économie circulaire
2,3,5	préparer l'extension des consignes de tri des plastiques
3 - connaître et suivre les impacts environnementaux, économiques et sociaux	
3,1	saisir les résultats dans SINOE
3,2	restituer et capitaliser sur le projet

II - LES OBJECTIFS

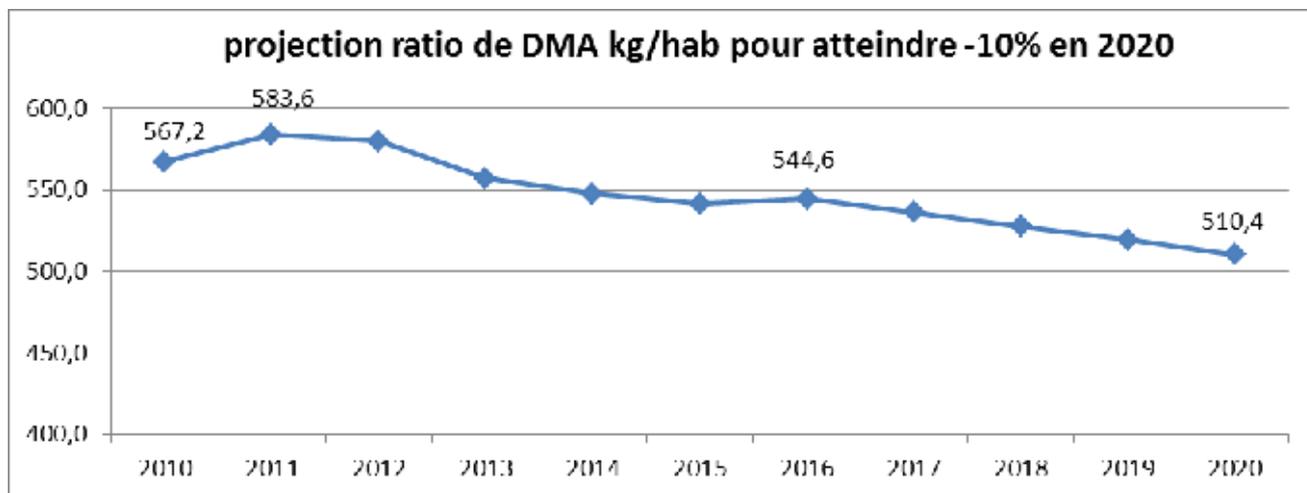
1. Indicateurs de résultats du programme

Indicateurs	Indiquer la valeur cible en 3 ans (en 2020 par rapport à 2016)
Taux de réduction des DMA*	-6.3%
Taux de valorisation globale (matière, organique et énergétique) DMA* : Valorisation matière	Stabilisation à 96% Atteindre 55%
Indicateur du monde économique Nombre d'entreprises engagées dans : <ul style="list-style-type: none"> • des démarches d'éco-conception • l'économie de la Fonctionnalité • l'écologie Industrielle et Territoriale • une politique d'achats responsables 	+ 10 entreprises au total engagées dans l'un de ces piliers
Taux de réduction du tonnage des déchets enfouis DMA*	Stabilisation à 4%

*Explications :

Taux de réduction des DMA :

L'application de l'objectif réglementaire de la LTECV (baisse de 10% des ratios de DMA entre 2010 et 2020) donne un ratio cible attendu en 2020 à 510 kg de DMA/hab/an, soit un baisse de 6.3% entre 2016 et 2020.



Taux de valorisation globale (matière, organique et énergétique) des DMA :

Le taux de valorisation globale (recyclage matière, organique et valorisation énergétique) est déjà très élevé (96%), notamment grâce à la valorisation énergétique.

Les actions inscrites au CODEC vont permettre de :

- diminuer le gisement de déchets dirigés vers la valorisation énergétique : compostage de proximité des biodéchets, réduction de la benne incinérable des déchetteries, amélioration du tri (cf action sur le verre)
- diminuer le gisement de déchets destinés à la valorisation organique (déchets verts des déchetteries)
- diminuer le gisement de déchets destinés au recyclage matière (grâce aux dons, réemploi) et l'augmenter en ce qui concerne les déchetteries (actions de sensibilisation) et la collecte sélective (cf action sur le verre).

Ainsi, en global, il est attendu une stabilisation du taux global de valorisation.

Dans le détail, pour la valorisation matière des déchets non dangereux (valorisation organique et recyclage matière) il est envisagé de passer de 45% à 55% pour atteindre l'objectif de la loi sur la transition énergétique.

Taux de réduction du tonnage des déchets enfouis DMA :

Le taux d'enfouissement est déjà très faible (4%). La collectivité a déjà réduit de 65% la quantité de DMA enfouies entre 2010 et 2016. L'effort a donc été déjà réalisé. L'objectif est ainsi de stabiliser ce très faible taux d'enfouissement d'ici 2020.

III - DISPOSTIF OBSERVATION - SUIVI - EVALUATION

Au-delà des objectifs fixés par le CODEC et la LTECV (taux de réduction DMA, taux valoriation, taux enfouissement et nombre d'entreprises engagées dans l'économie circulaire – cf. tableau précédent), chaque action sera suivie selon les indicateurs et résultats attendus inscrits dans la fiche action correspondante

Les indicateurs sont affichés pour chacune des actions (voir fiches action).

Enfin, les résultats quantitatifs, qualitatifs et financiers seront saisis dans SINOE et dans comptacout.

FICHE DE GOUVERNANCE DU PROGRAMME
Nom de la collectivité porteuse du programme
- 134 882 (population SINOE) -

I. PILOTAGE OPERATIONNEL

1. Gouvernance :

Objectifs : mettre en place une gouvernance permettant de suivre et piloter au mieux la mise en œuvre et le suivi du programme d'action.

Rappel définition des comités :

Ces comités sont à adapter à chaque territoire et la nature du porteur du programme.

Le Comité de pilotage a pour mission :

- d'assurer le bon déroulement de la mise en œuvre du programme,
- de définir les objectifs de l'animateur de programme,
- d'analyser les indicateurs prévus et de comparer les résultats obtenus avec les objectifs fixés, à la fin de chaque année,
- de proposer les objectifs et engagements à atteindre l'année suivante

Le comité de suivi se réunira à chaque grande étape du programme. Il a un rôle consultatif et a pour mission d'être :

- Une force de proposition et de réflexion
- Une instance d'observation, d'information et de communication
- Une aide à l'évaluation des objectifs et des résultats

L'équipe de projet a pour rôle de mettre en œuvre le programme de manière commune et de rassembler ces ressources. Elle assiste l'animateur au cours des différentes étapes de l'élaboration du programme. Cette équipe est composée par des membres internes à la collectivité et peut être complétée par des représentants des partenaires si nécessaire.

Les groupes de travail ont un rôle exécutif de la mise en œuvre des actions sur une thématique donnée.

2. Mobilisation en interne :

2.1 Définition de l'équipe projet :

Nom Prénom	Fonction dans la collectivité	Missions dans le programme	ETP	Instances d'échanges/décision
Marie Favreau	Responsable pôle ingénierie et prévention	Chef de projet	0.6	Réunion de coordination Réunion de direction Réunion de pôle Commission déchets
<i>En recrutement</i>	Directeur déchets	Directeur de projet	0.1	Réunion de coordination Réunion de direction Comité de direction

				Commission déchets
Daniel Rochaix	Vice-président en charge des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention	Elu référent	0.1	Réunion de coordination Commission déchets
Marc Bouttaz	Responsable pôle collecte	Référent actions collecte OM et collecte sélective, caractérisations OM	0.2	Réunion de coordination Réunion de direction Commission déchets
Anthony Pruvost	Responsable administratif et financier	Référent actions sur marché avec clause recyclage et administration éco exemplaire	0.2	Réunion de coordination Réunion de direction Commission déchets
Pierre Majo	Responsable biodéchets	Référent actions schéma gestion biodéchets, compostage, broyage, gaspillage alimentaire	1	Réunion de pôle
Vincent Guénin	Responsable déchetteries et plateforme compostage	Référent actions sur les déchets de déchetteries, réemploi, déchetteries mobiles, caractérisation...	0.4	Réunion de pôle
Franck Morat	Responsable évènementiel	Référent actions sur évènementiels grand public et coordinateur conseils prévention déchets auprès des entreprises	0.8	Réunion de pôle
David Podgorski	Conseiller zéro déchet	Animation ateliers public adultes et conseil prévention déchets auprès des entreprises	1	Réunion de pôle
Mélanie Charron	Responsable pédagogique	Référent actions sur changement de comportement cible scolaire	0.2	Réunion de pôle
Guillaume Bry	Responsable service relations usagers	Référent actions changement de comportement cible usagers, sur actions d'éco exemplarité et manifestations éco responsables	0.2	
Alexandre Ruiz	chargé de modernisation des systèmes de collecte	Référent action sur collecte verre, opportunité emplacement composteurs partagés dans permis de construire	0.1	

Soit environ 5ETP.

Cette équipe projet sera en lien avec les autres directions qui conduisent les politiques listées

à cf. article III-2 : TEPOS, plan climat, charte agricole, charte forestière, PLUI HD...

Les comités de pilotage de ces différents projets sont en interaction. Les réflexions convergent et les habitudes de travail en transversalité sont déjà existantes. Toutes ces démarches viennent nourrir une stratégie territoriale.

2.2 Modalités d'animation en interne

L'avancement du CODEC sera abordé en tant que de besoin dans les instances de rencontre, d'échange d'information et de décision déjà existantes au sein de la collectivité et indiquées dans le tableau précédent : réunion de direction, de coordination, comité de direction, commission déchets.

Une majorité de l'équipe projet étant membre du pôle ingénierie et prévention des déchets, le sujet du CODEC sera inscrit à l'ordre du jour des réunions de pôles (toutes les 2 à 3 semaines).

L'équipe projet telle que présentée ci-dessus sera réunie en plénière environ 3 fois/an. Selon les opportunités, une visite terrain sera organisée (entreprise exemplaire, expérimentation...) pour illustrer les avancées et soutenir la créativité de l'équipe.

Les outils de communication interne (intranet, répertoires d'échange...) seront mobilisés pour le bon suivi du projet. Les fiches actions permettront le suivi dans le temps du déroulement des actions.

3. Mobilisation des parties prenantes :

3.1 Rôle et composition des comités et groupes de travail

Le CODEC est étroitement lié au TZDZG : le diagnostic d'économie circulaire et les actions du CODEC dans ce domaine en découlent.

Le TZDZG dispose de ses propres organes de pilotage et de décision : COPIL, cellule d'animation, groupes de travail. Ces instances mobilisent déjà un bon nombre d'acteurs parties prenantes du CODEC : chambres consulaires et autres organisations professionnelles, associations, entreprises...

Il est important de ne pas multiplier les comités, afin de ne pas trop solliciter les partenaires au risque qu'ils se désengagent et afin de ne pas disperser les énergies et les dynamiques dans les thèmes communs au TZDZG et au CODEC.

Ainsi, le comité de pilotage sera resserré autour des élus communautaires en charge des politiques communautaires déchets, économie et développement durable. Le comité technique sera restreint également, la présence de l'animatrice du TZDZG assurant le relai avec les autres acteurs professionnels et associatifs. La composition de ces différentes instances sera néanmoins réétudiée à l'échéance du TZDZG (fin 2018), en fonction des suites données au TZDZG.

Un comité de pilotage sera constitué pour prendre connaissance des avancées du CODEC et décider des orientations stratégiques : priorités, financement, évolutions du projet...

Fréquence de réunion : environ 4 fois sur la durée du CODEC

Le comité technique sera constitué pour décider des validations techniques ne nécessitant pas un arbitrage du COPIL, préparer les COPIL avec en particulier un reporting sur les actions transversales non pilotées directement par l'équipe projet (thème agriculture, construction, bois)

Fréquence de réunion : environ 6 fois sur la durée du contrat

Les groupes de travail

Dans un 1^{er} temps (année 2018), nous nous appuyerons sur les groupes de travail déjà opérationnels du TZDZG.

Si besoin, de nouveaux groupes de travail seront constitués, en associant les acteurs identifiés dans chacune des fiches actions du programme.

3.2 Engagements et mise en action :

L'engagement de la collectivité se traduit par la délibération approuvant le dépôt du CODEC auprès de l'ADEME.

Selon les opportunités et la maturité des projets présentés, l'agglomération pourra contracter sous la forme de conventions de partenariat pluriannuelles avec des acteurs du territoire engagés dans la prévention des déchets et l'économie circulaire (Sous réserve de l'inscription au budget des crédits nécessaires).

4. Articulation avec les autres politiques territoriales et autres projets

Les interactions du CODEC avec les politiques communautaires ont été indiquées au paragraphe III-2.

Pour le reste il s'agit :

	Gouvernance	Actions communes	Indicateurs communs
TZDZG	CMCB membre du COPIL, de la cellule d'animation et des groupes de travail	Favoriser l'émergence de boucles d'économie circulaire sur le territoire	Nombre d'entreprises engagées dans l'économie circulaire
Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)	CMCB membre du COPIL et des groupes de travail délocalisés	Respecter les objectifs de la loi LTECV : réduction des déchets, amélioration de valorisation matière, baisse de l'enfouissement	Baisse de 10% du ratio de DMA entre 2010 et 2020
Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire (PRAEC)	TZDZG associé à la stratégie régionale	En cours	Nombre d'entreprises engagées dans l'économie circulaire
réseau éco industries	CMCB participe au groupe de travail (au titre du plan climat énergie territorial)	Recherche de solution sur la valorisation du bois B	Baisse du tonnage traité, amélioration du taux de valorisation

5. Besoin animation / information / formation

5.1 Evénements clés sur le Territoire pouvant donner lieu à des actions/communication

Évènements	Période/mois de l'évènement	Rôle dans le programme
Solucir	printemps 2019	Vitrine de l'économie circulaire sur le territoire Bourse aux ressources
dimanche de récup	automne chaque année (ou tous les 2 ans)	Vitrine des acteurs de la prévention Donner des solutions pour réduire ses déchets
Défi famille à énergie positive	Recrutement automne	Inciter les éco gestes en faveur des économies d'énergie et témoigner
Défi zéro déchet	Recrutement été	Inciter les actions de réduction des déchets et témoigner

5.2 Besoins en formation

Besoins concernant les personnes en charges du programme d'action ainsi que les responsables

- Changement de comportement
- Intelligence collective
- Comptacout

Besoins concernant les acteurs du Territoire (partenaires, relais, cibles)

- Chantiers durables, déconstruction qualitative
- Economie circulaire
- Ouvrir une recyclerie/ressourcerie

5.3 Autres actions de communication du programme global

Les supports de communication de la collectivité (site internet, réseau, magazine...) seront utilisés pour présenter le CODEC, ses enjeux et ses avancées.

Par ailleurs, la collectivité bénéficie des actions de communications portées à l'échelle du TZDZG :

- Dossier presse et conférences de presse
- Outils créés spécifiquement : exemple gourmet bag, plaquette végétaux, plaquette garagistes...

ANNEXES :

- Tableau des actions
- Fiches actions